Paraît depuis 1913
Tirage: 12.000

LA LIBERTÉ

Vol. 65 No 39 SAINT-BONIFACE JEUDI 26 JANVIER 1978



Entretien avec Hubert Gauthier, directeur de la F.F.H.Q. lors de son séjour à Winnipeg.

"UNE COMMISSION PERMANENTE D'ICI QUATRE MOIS"

Le directeur de la F.F.H.Q., invité à prononcer le discours d'ouverture du colloque culturel de l'ouest à Gimli, était à Winnipeg. La Liberté en a profité pour s'entretenir avec lui sur certains points touchant la situation des Francophones au Manitoba.

M. Hubert Gauthier venait d'assister à la réunion du conseil national d'administration de la F.F.H.Q. et devait participer à des sessions de travail avec les directeurs des associations provinciales.

Monsieur Gauthier: Pourriez-vous nous donner des précisions sur ces trois différentes rencontres: sur le colloque culturel d'abord?

Il s'agit d'une réunion importante pour tous les principaux chefs impliqués dans les organisations culturelles; c'est un stage de formation. Mon rôle sera au niveau d'un des ateliers dont je serai l'animateur. Je ferai aussi une présentation générale des problèmes des francophones hors Québec, et du rôle que les groupes culturels devraient jouer à mon avis.

Vous parlez d'un atelier. Quel atelier animerez-vous?

Avec M. Roger Lalonde de la Saskatchewan, j'animerai l'atelier qui a pour titre: "Développement de politiques" en insistant sur deux points: comment s'y prendre pour se donner des objectifs culturels à l'échelle d'une province et comment se munir de moyens, de programmes et de plans d'actions efficaces afin de rejoindre ces objectifs.

Quel a été l'objet de la réunion du conseil national?

A la réunion du conseil d'administration on a parlé de toutes les stratégies que la F.F.H.Q. devait élaborer pour les prochains mois.

Pouvez-vous nous donner une idée de ces stratégies?

Nous ne sommes pas prêts à dévoiler toutes nos stratégies immédiatement, mais pour vous donner une idée, on a discuté de la stratégie vis-à-vis du gouvernement fédéral à la lueur des récentes informations et développements; de notre implication possible dans les prochaines élections, de l'entente avec le gouvernement du Québec; de notre représentation à la commission Pépin-Robarts; de la réunion des conseils des ministres d'éducation à Victoria et de bien d'autres.

Avez-vous pris des décisions sur ces points?

Vous comprendrez qu'il ne serait pas stratégique à ce

(suite, page 7)

Le Festival du Voyageur reçoit LES COQUELUCHES



Guy Boucher et Gaston L'Heureux ont accepté l'invitation que leur a faite Lucien Loiselle, le Voyageur, de venir animer l'émission LES COQUELUCHES à Saint-Boniface, pendant le Festival.

L'émission LES COQUELUCHES est axée sur la participation du public. Elle propose aux spectateurs et téléspectateurs des jeux variés et amusants, des "gags", des entrevues avec des chanteurs et chanteuses, des comédiens et comédiennes, des reportages filmés, des sketches, bref, une heure d'humour et de fantaisie sous le signe de la bonne humeur.

Enregistrée au Centre Culturel Franco-Manitobain, tous les jours de 11h.30 à midi 30, cette émission portera sur des thèmes spécifiques: les métis, les jeunes et les personnes de l'âge d'or. De nombreuses vedettes locales y participeront, ayant ainsi la chance de se faire connaître des spectateurs franco-manitobains et des téléspectateurs canadiens.

Les laissez-passer, pour assister aux enregistrements des émissions, seront bientôt disponibles à CBWFT - Canal 3 - tél.: 775-8351 - Poste 249.



Guy Boucher, Lucien Loiselle, Gaston L'Heureux

[Photo Parcs Canada]

Lettres à LA LIBERTÉ

MESQUINERIES

M. le Rédacteur,

Je suis profondément indignée de l'article paru en première page de votre journal du 12 janvier, intitulé Les Ratoureux".

Magnifique tour de passe-passe, M. LeFrançois! Vous insultez effrontément ceux qui sont les plus préoccupés de l'avenir de la culture française au Manitoba, et votre plaidoyer sent la vendetta personnelle à plein nez. Mais vous n'avez jamais été discret dans vos hostilités, n'est-ce pas? Pourquoi êtes-vous donc si méprisant des organismes franco-manitobains? Serait-ce que vous ne pouvez les contrôler aussi facilement que le contenu de votre journal? Votre attitude en est une de missionnaire frustré. Et il est tellement plus facile de critiquer assis dans son bureau que de s'engager à l'action, n'est-ce pas, M. Le François?

Mais cela ne suffisait pas. Il vous fallait vous soucier de l'image de notre cher gouvernement provincial, qui a pourtant clairement démontré sa mauvaise foi. Quel intérêt avez-vous donc à soudainement le défendre? Il n'en fut pourtant pas toujours ainsi, et il fut un temps où j'aimais lire vos éditoriaux. Mais il faut croire que telles les saisons, les loyautés changent...

Je me pose aussi une autre question: s'il a fallu que la S.F.M. passe par le service des annonces commerciales pour vous "refiler" son texte, serait-ce parce que la rédaction de ce journal refusait de la publier autrement? Il semble maintenant évident que l'on n'aurait pu compter sur elle pour publier une analyse aussi intéressante et clarifiante de la situation. En première page, on tente maladroitement de faire croire au lecteur que l'on possède un vestige d'objectivité; mais on voudrait bien censurer le reste du journal!

Mais vous ne trompez personne, M. Le François. Et si cela vous embête que la S.F.M. embarasse le gouvernement provincial, et si cela vous embête que ceux qui tiennent à coeur les intérêts des Franco-Manitobains ne se laissent pas miner par vos attaques pernicieuses, eh bien je m'en réjouis!

Maintenant que vous avez quitté **La Liberté**, je nourris l'espoir qu'il s'y opère une réorientation. Il est grand temps que les Franco-Manitobains s'unissent et canalisent leur énergie. Pendant que l'on se livre à ces mesquineries, rien de positif ne s'accomplit. Le rôle d'un journal comme celui-ci devrait être de mobiliser et consolider les effectifs de notre communauté et d'être à l'avant-garde de la lutte: non de l'entraver. Car c'est bien de lutte qu'il s'agit, et c'est une question de survie. Cessons donc de nous lancer dans des polémiques qui ne font que saboter une unité déjà chambralante.

Quant à la qualité du journal, elle ne doit pas nécessairement être fonction de son envergure ou de son tirage. Que les journalistes sortent de leurs bureaux, et qu'ils soient à l'écoute de ceux qui sont les principaux concernés. Les opinions et les commentaires c'est bien, mais c'est loin d'être assez. Le professionalisme est une question d'attitude, bien plus que de budget.

J'espère que dans l'avenir **La Liberté** saura se montrer à la hauteur de la tâche - difficile mais combien importante - qui lui incombe, et qui est aussi un devoir moral: se faire un outil de l'unité franco-manitobaine.

Carole Desautels Barrow

Le "coup de pouce"

M. Georges Forest	**Saint-Boniface**
L.-F. Palud	**Aubigny**
Soeurs de l'Académie Sainte-Marie	**Winnipeg**
Dominique Roy	**Saint-Malo**
Narcisse Bouchard	**Saint-Boniface**
M. Denis Vandal	**Saint-Boniface**
M. et Mme Léo Labossière	**Somerset**
Marie Allegret	**Saint-Claude**

La deuxième campagne des "coup de pouce" prend fin. Merci bien aux nombreux lecteurs qui nous ont fait parvenir leur contribution. Le montant reçu à date s'élève à $6,492.50.

N.B. Nous ne refuserons pas les "coup de pouce" de dernière heure.

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest, Limitée, au service des 12,000 foyers du Manitoba français.

Membre de la M.W.N.A. et des Hebdos régionaux.

GÉRANCE: Claude Gagné

JOURNALISTE COOPÉRANT: Bernard Bocquel

COMPOSITION TYPOGRAPHIQUE: Diane Gagnon, Thérèse Tremblay, Lorraine Sabo.

MONTAGE: Gérard Gagné

SERVICE DES ANNONCES COMMERCIALES: Claude Gagné

SECRÉTARIAT: Régina Leclerc, Odette Guyot

Toute correspondance doit être adressée à LA LIBERTÉ. Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone: 247-4823.

L'abonnement annuel coûte: $15.00

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Kingdon Printing (1974) Ltd., 807, rue Erin, Winnipeg, Manitoba R3G 2W2.

Enregistrée comme courrier de deuxième classe: no 0477.

LETTRES... (suite)

Suggestion intéressante

M. Paul Dumaine, directeur
CBWFT - Radio-Canada
600 Mall Centre
Case postale 160
Winnipeg, Man.

Cher M. Dumaine,

A la suite des beaux programmes que nous a présentés CBWFT lundi soir le 9 janvier, à savoir -

- le dossier de 5 minutes sur le centenaire de St-Pierre
- Pâtes et papiers, rivières et lacs
- les Echos de la Rivière Rouge

il nous faut absolument vous féliciter et vous dire notre grande appréciation.

A notre réunion mensuelle du personnel enseignant de l'école de Saint-Malo ce soir, il est grandement question des possibilités de programmes sur place à notre radio-télévision dans un cadre socio-culturel. Tous les professeurs s'accordent à dire que ces programmes contribueraient grandement à "stimuler la vie culturelle, la vie artistique dans les îlots francophones du Manitoba". A l'appui de ces donnés, nous transcrivons un article paru dans La Liberté tout dernièrement, à savoir,

RADIO-CANADA ET LES MINORITES. - "En assistant, vendredi soir dernier, à une pièce de théâtre présentée avec beaucoup de compétence par le Cercle Molière, à Saint-Boniface, la réflexion suivante nous est venue à l'esprit: il est dommage que ces artistes n'aient pas l'occasion de se produire dans certains téléthéâtres ou dans certaines continuités de notre radio-télévision d'Etat.

"Plusieurs des acteurs que nous avons vus en scène peuvent se comparer aux meilleurs que nous avons au Québec. [...] Pourquoi, au fait, le réseau français de Radio-Canada, qui est bien installé à Winnipeg, ne prendrait-il pas les grands moyens de réaliser un plus grand nombre de programmes sur place? Cette décentralisation contribuerait grandement à stimuler la vie culturelle, la vie artistique dans ces îlots francophones. On aurait ainsi moins l'impression que le Canada français se résume au Québec. On veut que nos diverses minorités puissent s'épanouir. La décentralisation de la programmation à Radio-Canada pourrait y contribuer largement." Qui a écrit cela, et quand? Vincent Prince, alors qu'il était éditorialiste au quotidien LE DEVOIR, dans l'édition du 13 décembre 1968 de ce journal. Vincent Prince est aujourd'hui le rédacteur en chef du grand quotidien montréalais LA PRESSE.

Ce que nous voudrions actuellement c'est que votre personnel soit disponible lors de toutes activités culturelles franco-manitobaines qui sauraient plaire à une grande partie de la population.

Nous aimerions un programme d'une demi-heure le lundi soir, préférablement à 19 heures - à toutes les semaines ou deux dépendant des activités. Chacun mentionne un programme qui aurait fait belle figure à notre poste de télévision - à savoir: La Grosse Noce des Gais Manitobains, La Bagarre de Rose-Marie Bissonnette de Saint-Jean-Baptiste, L'ouverture de l'école de Saint-Norbert, Théâtre-Jeunesse, Les contes de Gilberte Bohémier, Le concert de la Famille LaRoche au Centre Culturel, Les festivals de poésie du coin de la Montagne, Les centenaires de Saint-Jean-Baptiste, de Saint-Pierre-Jolys et autres (plus au complet), La famille Gauthier et Mona Gauthier de Lorette, Le Festival du Voyageur, "La Cathédrale de Saint-Boniface" de Marcien Ferland et ses Intrépides, Les Blés au vent de Guy Boulianne, Le concert-variété préparé par CUSB - (dimanche le 15 janvier 1978).

Voici même quelques titres d'émission suggérés par chacun de nous:

La vie de chez nous, Il fait bon vivre, Echos de nos régions, Des talents de chez nous, Qu'il fait bon chez nous, Pleins feux sur nous, Des gens de chez nous, Nos artistes, Talents et variétés, Activités franco-manitobaines.

Si ce projet se réalisait, nous serions les plus heureux et ardents agents de publicité, d'abors auprès de notre gent écolière - le Manitoba de demain - et de la population en général.

Au plaisir de voir nos espoirs prendre forme dans le plus court délai possible,

Nous demeurons
"pour la cause"

Vos fidèles auditeurs,

Le personnel enseignant de l'école élémentaire de Saint-Malo

Yolande Fisette,
Lise Beaudry
S. Eveline Palud
Colette Kirouac
S. Berthe Alarie
Hélène Arpin
Hélène Hébert
Renée Marion
Aline Gosselin [directrice]

Légion Belge

Monsieur le Rédacteur,

A notre assemblée annuelle du 11 janvier 1978, de la Légion Belge, les personnes suivantes furent élues comme membres exécutifs pour l'année 1978.

Président: René Bentein, vice-président: Roger Eustache, secrétaire-trésorier: Louis Speliers, directeurs: André Kesteloot, Georges Speliers, Albert Dooms, Cyril Callewaert, Albert Adriaenssens et Joe Daeninck. Notre chapelain est le Père Léo Baert.

Je vous remercie d'avance pour l'impression de ce rapport dans votre estimé journal.

Bien à vous

L. Speliers

13 ans à Laurier

M. le Rédacteur,

Une de nos religieuses bien connue dans l'Ouest canadien est décédée récemment. Comme elle a de nombreux anciens élèves à travers les prairies, nous croyons que la note suivante intéresserait vos lecteurs et nous vous serions reconnaissantes de la publier dans votre prochain numéro:

SOEUR THERESA DE JÉSUS (Kathleen Saint-Laurent) éducatrice bilingue bien connue, née à Compton P.Q. en 1889 de Jean-Baptiste Saint-Laurent et de Mary-Ann Broderick est décédée le 9 janvier, 1978, à la Maison provinciale des Soeurs de la Présentation-de-Marie à Sherbrooke P.Q. après une courte maladie.

Entrée au Noviciat à Saint-Hyacinthe P.Q. en 1911, elle devint en 1914 membre de la Congrégation. Elle commença immédiatement dans l'Ouest sa longue et fructueuse carrière d'enseignante. Parfaitement bilingue, totalement dédiée à sa double tâche de principale et de professeur au niveau secondaire, elle fut au service de la jeunesse de 1914 à 1966: 11 ans à l'École Stobart, Duck-Lake, 4 ans à Marcelin, 4 ans à Kenora, Ontario, 5 ans à l'Ecole Saint-Paul et 12 ans à l'Académie de Prince-Albert, et 13 ans à Laurier, Manitoba. Elle passa une année aussi à LePas. Des centaines d'étudiants ont bénéficié de sa compétence et se souviennent de son zèle pour l'éducation de la foi.

Soeur Theresa a vécu les 12 dernières années de sa vie dans sa province natale. Elle fut précédée dans la tombe par deux soeurs, Laura et Louise, et 3 frères, Nil, Maurice, et Louis, ancien Premier Ministre du Canada.

Merci de vouloir bien nous rendre ce service.

Respectueusement vôtres,

Les Soeurs de la Présentation-de-Marie
1405, 5e avenue ouest
Prince-Albert, Saskatchewan

Félicitation

Monsieur le Rédacteur,

Nous sommes certains que des centaines de pieds battaient la mesure au rythme du violon joué par M. Marcel Meilleur au cours du programme "Echos de la Rivière Rouge" qui a passé à la télévision les lundis soirs 9 et 16 janviers.

Cette émission, réalisée par M. Marcel Collet, a fait revivre chez plusieurs des personnes d'âge d'or de beaux souvenirs des veillées d'antan. Le programme a aussi fourni l'occasion aux jeunes de constater qu'il n'est pas nécessaire de dépenser de fortes sommes d'argent pour se récréer et que cela peut se faire au foyer.

Ce programme est une **production locale** et donc d'un plus **grand intérêt pour les Manitobains.**

Nous désirons féliciter M. Collet, son équipe et tous les participants au programme "Echos de la Rivière Rouge" et **nous espérons que cette série sera le début de plusieurs autres émissions réalisées au Manitoba, par des Manitobains.**

Sincèrement,

(Mme) Agnès Cormier,
pour LES PLUMES D'OR.

opinion

Ce qu'on aurait dû dire... à la Commission Pépin-Robarts

Vous venez d'anéantir un peuple qui n'avait que la fierté pour se défendre dans un siècle où la force prime. Voici ce que la postérité dira lorsque le carnage linguistique et culturel sera achevé.

Les Français de l'Amérique du Nord vont mourir debout. Nous, les descendants des fondateurs, des explorateurs et des colonisateurs de ce digne pays, nous nous ferons entendre dans la langue de nos ancêtres avant que les gouvernements achèvent d'étouffer complètement cette volonté qui nous a permis de survivre jusqu'à présent.

On nous demande le suicide. On nous demande de nous plier aux exigences d'une société qui a pour seul but l'uniformité et par là, notre absorbtion éventuelle. Il y en a plusieurs qui ont baissé l'échine, mais ceux qui demeurent sont d'autant plus convaincus face à la mort imminente qui les guette à moins que la réaction ne soit immédiate et dramatique.

"Pleurez sur vos enfants" chers Franco-Manitobains! Car sans aucun doute ils sont destinés à perdre ce que vous étiez, ce que vos parents ont été et ce qui vous a distingués, vous, les francophones, à travers cette noble histoire canadienne à partir de la découverte de "notre pays" par Jacques Cartier.

Sans vouloir nous envoler vers des souvenirs épiques qui pourraient nous pousser à des positions conservatrices, nous voulons faire face aux défis du vingtième siècle avec nos aspirations, guidés par notre caractère particulier et nous exprimer dans une langue qui est l'essence de notre survie. Sans cela, c'est la mort! Ceux qui veulent que tout soit universel, semblable à travers le globe, ceux-là voudraient nous voir autres, tout ramenés à un modèle identique. Mais nous voulons demeurer ce que nous sommes dans ce pays qui est le nôtre. Nous voulons "être". Et si on nous assassine ce pays ne sera plus pays d'avenir mais sera plutôt voué à une mort morale. Car l'état présent d'un pays ne fait que refléter l'ensemble de son histoire. Nos ancêtres ont fondé ce pays! Détruisez-nous et vous détruisez l'ensemble de ce que fut et de ce qu'est ce pays.

Durant les années soixante, le gouvernement fédéral nous a permis de rêver. Il y avait un désir de faire qui semblait exister dans les nombreux discours qui furent prononcés. On nous a approchés pour faire des requêtes aux bâtisseurs d'avenir. Réalistes, nous l'avions été jusqu'à date! Une minorité ne peut se permettre de rêver! Elle doit plutôt se retrousser les manches et faire face aux contradictions journalières qui sont associées au sort du minoritaire. Mais on s'est permis de rêver. Personne ne nous en voudra car il y avait si longtemps qu'on se heurtait sans trève à l'indifférence et plus souvent à l'intolérance. Les images d'un Canada bilingue flottaient dans nos têtes. Mais le rêve fut de courte durée, car notre conception de la politique du bilinguisme et du biculturalisme n'était pas la même que celle du gouvernement qui l'avait introduit. Lorsqu'on nous donnait des miettes pour maintenir les minorités francophones et qu'on offrait des centaines de milliers de dollars pour franciser les anglophones, on nous disait que nous ne comprenions pas le plan à long terme; on nous disait que nous étions trop exigeants, car, après tout, nous étions déjà bilingues! Tandis que nos compatriotes anglais ne parlaient qu'une seule langue. Il fallait attendre que ceux-ci deviennent bilingues et, après dans un élan d'harmonie, le Canada deviendrait uni à jamais.

Ce que nous leur disions alors était simple! Il n'y aura plus de Franco-Manitobains si vous ne nous aidez pas. Votre rêve ne pourra être réalisé sans la survivance des groupes à l'extérieur du Québec. Mais ils avaient la Vérite, qui était sensé les conduire vers un Paradis terrestre, il leur était difficile de faire face à la réalité!

C'est pourquoi nous sommes encore ici aujourd'hui, vous demandant d'écouter les mêmes plaidoyers que nous vous avons opposés durant la période de rêve, mais nous voulons cette fois-ci qu'ils soient insérés dans un contexte de réalité. A ce carrefour critique de notre histoire, les minorités francophones hors Québec se doivent de faire valoir leurs revendications. Pour une fois on nous écoute car plusieurs joueurs dans ce débat sur l'unité nationale semblent nous utiliser. Le gouvernement du Québec, en annonçant notre mort prochaine, accentue ainsi sa vision d'un Canada qui rejette le Québec. Le groupe minoritaire anglais du Québec veut faire de nous des alliés après nous avoir ignorés pendant 110 ans. Le gouvernement fédéral s'annonce comme notre défenseur, bien qu'il soit clair que la plupart des efforts pour nous aider sont purement symboliques. Encore ici, les minorités francophones sont utilisées pour faire peur au Québec, en disant que le sort des minorités francophones va être atroce si une séparation a lieu. Et nous, pendant ce temps, nous attendons avec patience, la reconnaissance de nos droits et la chance d'épanouissement en tant que francophones dans une province canadienne hors du Québec.

Ce que nous voulons c'est notre juste place à l'intérieur de notre pays, le Canada. Si la solution est de créer des cantons à la Suisse, qu'on en fasse! Si on est pour parler d'un bilinguisme national, implantons-le! Si la constitution nie la justice due aux groupes minoritaires, changeons-là! Cette situation ne peut continuer. Car l'assimilation fait son ravage. Et chaque fois qu'un membre de la minorité francophone du Manitoba s'assimile, c'est le Canada tout entier qui meurt un peu.

Jean-Marie Taillefer

Le Club des hommes d'affaires et des professionnels Franco-Manitobains

Membres pour 1978

Ayotte, Armand	Jarrin, Manuel
Arbez, Robert	Joyal, Noël
Beaudry, Albert	Labossière, Alcide
Bockstael, Robert	Lachance, André
Bohémier, Etienne	Lacroix, Jean-Claude
Boucher, Joseph-H.	Lafrenière, Robert
Campeau, Aurèle	Lavack, Philippe
Carrière, Lionel	Lamoureux, Omer
Champagne, Marcel	Lavergne, Gérald
Clément, Léo	Lord, Yves
Daudet, Henri	Marcoux, Laurent
Deschambault, Arthur	Marion, Fernand
Deschambault, Gilbert	Monnin, Michel
Desrosiers, Gérard	Péloquin, Maurice
Dubé, Gérald	Piché, Raymond
Durand, Armand	Poitras, Georges
Cloutier, Laval	Préfontaine, Paul
Couture, Denis	Provencher, Ben
Delaquis, Guy	Racine, Gilles
Desaulniers, Aurèle	Remillard, Léo
Desaulniers, Maxime	Rivard, Rosaire
Fillion, Ulysse	Robert, Gilbert
Fontaine, Georges	Rochon, Gaston
Forest, Gabriel-J.	Savoie, Guy
Gaboury, Adrien	Smith, Roger
Gagne, Claude	Tardif, Gilles
Guay, Renald	Tougas, Joseph
Guenette, Lucien	Toupin, René
Guertin, Antoine	Turenne, Gérald
Guertin, Edmond	

INTÉRESSÉ

• à avoir plus de renseignements au sujet du club?
• à devenir membre?

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec: Léo Clément, tél.: 257-1258

LA COMMISSION DES SERVICES PUBLICS

AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

Demande imprévue faite par Plain-Western Gas (Manitoba) Ltd. pour un arrêté ou des arrêtés augmentant les tarifs du gaz.

AVIS EST PAR LA PRESENTE DONNE que le 16e jour de février 1978, à 10h30 du matin, au North Hill Motel, au coin de Braecrest Drive et de la 10e avenue à Brandon, Manitoba, la Commission des Services Publics (ci-après nommé "la commission"), entendra la demande imprévue de Plains-Western Gas (Manitoba) Ltd. (ci-après nommé "la compagnie") pour un arrêté ou des arrêtés augmentant les tarifs que la compagnie demandera pour le gaz vendu aux clients des régions de concession desservies par la Compagnie, pour tous les relevés de gaz après le 1er mars 1978, en raison de la hausse anticipée du coût du gaz fourni à la Compagnie par Trans-Canada Pipe Lines Limited et les hausses du montant des taxes foncières pour l'année 1977 par rapport à l'année 1976 et ce à compter du 1er février 1978.

L'effet combiné du prix du gaz demandé par la Trans-Canada Pipe Lines Limited et ensemble avec l'augmentation des taxes foncières augmentera le coût moyen du gaz distribué à tous les clients. Le coût moyen du gaz de chauffage pour tous les clients de la Compagnie pourrait augmenter approximativement de $2.15 par mois à compter du 1er mars 1978. De plus, en passant aux consommateurs sous contrat spécial la proportion équitable de l'augmentation des taxes foncières, cette dernière pourrait augementer le coût du gaz fourni à ces consommateurs de 0.2¢ du MPC à compter du 1er mars 1978.

Les effets des précédents paragraphes sont sujets à l'approbation de la Commission des Services Publics si elle accepte que l'augmentation du coût du gaz soit passée aux compagnies distributrices, et de là, à sa clientèle, et que la Commission accepte également que l'augmentation des taxes de la Compagnie soit passée aux clients.

La Compagnie demande de passer à sa clientèle que l'augmentation du coût du gaz et des taxes qu'elle a payée ou qu'elle devra payer.

AVIS EST EGALEMENT PAR LA PRESENTE DONNEE à toute personne, compagnie ou corporation qui désire témoigner devant la Commission qu'elle sera entendue le même jour. Elles devront faire connaitre leur intention par écrit en s'adressant à l'avocat de la Commission, M. William C. Gardner, C.R., 1900 One Lombard Place, Winnipeg, Manitoba, R3B 2L8, et ce, avant le 10e jour de février 1978.

Fait en ce 12e jour de janvier 1978, dans la ville de Winnipeg, province du Manitoba.

David Boroditsky,
secrétaire,
Commission des Services Publics
Province du Manitoba

Douze moyens de tuer une association

[Extraits du bulletin de nouvelles de la Société Franco-Canadienne de Calgary].

1. N'assistez pas aux réunions.
2. Si par hasard vous y allez, arrivez en retard.
3. Critiquez le travail des dirigeants ou des membres participants.
4. N'acceptez jamais de poste de responsabilité, c'est plus facile de critiquer que de réaliser.
5. Fâchez-vous si vous n'êtes pas membre d'un comité, et si vous en faites partie ne faites jamais de suggestions.
6. Si le président vous demande votre opinion sur un sujet, répondez que vous n'avez rien à dire; après la réunion dites à tout le monde comment les choses auraient dû se passer.
7. Ne faites que ce qui est absolument nécessaire, mais quand d'autres membres retroussent leurs manches et donnent leur temps de tout coeur et sans arrière-pensée, plaignez-vous que l'association est conduite par une clique.
8. Retardez le paiement de votre cotisation aussi longtemps que possible.
9. Ne vous souciez pas d'amener de nouveaux membres.
10. Plaignez-vous qu'on ne publie jamais rien de votre activité.
11. Gardez-vous bien de prendre connaissance de bulletins ou publications pertinents qui vous parviennent régulièrement.
12. La solidarité, c'est trop beau pour être vrai, voyons, les affaires sont les affaires.

N'oubliez pas le
GRAND RENDEZ-VOUS
des Franco-Manitobains
ASSEMBLÉE ANNUELLE
DE LA S.F.M.
le 9 avril 1978.



L'Université de Winnipeg

vous invite ainsi que vos amis à la conférence 1978 - R.H.G. BONNYCASTLE

Dr Jacques Henripin

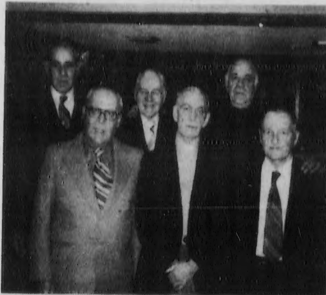
Orateur invité:
Dr Jacques Henripin
Professeur de démographie
à l'Université de Montréal

Date: lundi, 30 janvier

Sujet:
Existe-t-il un avenir pour les anglo-québécois?

Cette conférence aura lieu à 20 heures
Salle 300, Centennial Hall,
l'Université de Winnipeg

"MON COLLÈGE, RIEN NE SURPASSE LA DOUCEUR DE TON SOUVENIR!"



Première rangée (gauche à droite): Omer Dease, Père Martial Caron, S.J. et Victor Cormier; deuxième rangée: Jean Lafrance, Charles-Etienne Huot et Gérard Ayotte.

Le 13 décembre dernier, avait lieu une très agréable réunion intime des finissants (de 1927) du Collège Saint-Boniface - Cours commercial, chez Gérard (Gerry) Ayotte.

Il faut dire que la présence d'un ancien professeur, le Père Martial Caron, a couronné de succès cette soirée mémorable. Il a su nous inspirer de ses sages conseils et nous égayer de ses propos spirituels durant plusieurs heures.

Cinq des sept finissants de juin 1927, qui sont maintenant à leur retraite dans le grand Winnipeg, sont d'accord que ces derniers cinquante ans ont passé bien vite... si vite qu'ils parlent tout naturellement de leur temps au Collège comme s'ils s'y trouvaient encore.

Malheureusement, le cours commercial qui débutait vers les 1890 - 95, devait être discontinué à partir de 1942, faute de nombre suffisant d'élèves. Pourtant, de ce cours sont sortis de nombreux hommes d'affaires qui ont fait brillante carrière et ont su se dévouer pour le développement de leur communauté.

La soirée était alimentée d'un repas plantureux préparé par Madame Anne Ayotte. De quoi faire revivre un appétit de collégien!

UNITÉ DES CHRÉTIENS

(Bref historique)

La Semaine universelle de Prière de l'Unité telle que les chrétiens l'observent aujourd'hui a eu des antécédents.

Déjà en 1846 des protestants de diverses dénominations et de divers pays, réunis en congrès, à Londres, instituèrent une "Alliance évangélique". Ils décidèrent que, chaque année, la première semaine de janvier serait consacrée à une prière commune et universelle. Cette semaine est encore populaire en certains pays.

En 1857, en collaboration avec des anglicans et des orthodoxes, des catholiques anglais fondèrent l'Association pour la Promotion de l'Unité de la Chrétienté. En 1864, le Pape Pie IX les désapprouvait. Cependant, en 1895, Léon XIII demanda à tous les fidèles de faire, à l'occasion de la fête de la Pentecôte, une neuvaine de prières pour l'unité des chrétiens. Cette directive ne fut pas très populaire.

Ce fut vraiment en 1908 que fut instituée par un prêtre épiscopalien, le Père Paul Wattson, un américain, la semaine de prière telle qu'elle existe aujourd'hui. Elle fut située entre le 18 janvier (alors fête de la chaire de saint Pierre) et le 25 janvier (conversion de saint Paul). Cette semaine fut endossée par le pape saint Pie X. Benoît XV et tous les papes qui lui ont succédé ont appuyé la diffusion de cette Octave de Prières qui était alors considérée comme un appel aux chrétiens séparés de Rome de revenir au "bercail" - en d'autres termes, de se convertir.

L'abbé Couturier changea l'orientation de cette semaine de prière. Il avait le sentiment profond que la grande détresse de l'Eglise était la séparation des chrétiens entre eux et que l'unité ne pourrait enfin se faire qu'en réorientant la vie spirituelle des chrétiens. A partir de 1935, avec le Père Wattson, devenu prêtre catholique, il se consacra à établir un programme "d'oecuménisme spirituel". La semaine de l'Unité devait dorénavant illuminer toute l'année. L'unité devait apparaître comme étant une participation à la prière même du Christ. Ainsi cette unité ne saurait être parachevée que par la grâce purifiante de l'Esprit Saint. Il s'agira donc d'une prière une et unanime jaillissant de tous les coeurs et de **toutes les Eglises**. Cette nouvelle orientation que lança l'abbé couturier a changé totalement le climat et l'esprit à l'intérieur de l'Eglise catholique en regard de l'oecuménisme et, par contre-coup, dans l'ensemble des Eglises, donnant ainsi son âme à tout le mouvement oecuménique. Ce changement de situation fut manifesté lors du Concile oecuménique Vatican II - mouvement qui se poursuit, qui va s'accroissant sous l'impulsion de l'Esprit Saint.

La Semaine de l'Unité des Chrétiens est donc actuellement une célébration mondiale. Ce sera "quand Il le voudra, comme Il le voudra" que se fera cette unité très cher à tous les chrétiens.

L'OFFICE DES COMMUNICATIONS SOCIALES
Maria Prenovault, s.n.j.m.
Directrice

de ci, de ça...

F.F.H.Q. - La Fédération des Francophones hors Québec entend donner le mardi 31 janvier, sa position officielle au sujet de "ces soi-disantes mesures visant le mieux-être des groupes minoritaires de langue officielle", mesures adoptées par le Gouvernement fédéral et annoncées le 20 décembre dernier par le Secrétaire d'Etat, M. John Roberts.

*** ***** ***

FESTIVAL DU VOYAGEUR - Les cérémonies d'ouverture auront lieu le dimanche 12 février à 2 heures p.m. au parc du Voyageur (parc Whittier). On nous promet un barbecue au bison offert gratuitement, une course de chiens attelés, des sauts en parachute et acrobatie aérienne par le "Stowez Shows" et enfin pour terminer la soirée un feu d'artifice spectaculaire.

*** ***** ***

ASSEMBLEES ANNUELLE (dates à retenir) - Le 31 janvier, Caisse Populaire du Précieux-Sang; le 1er mars, Caisse Populaire de Saint-Boniface; le 9 avril, Société Franco-Manitobaine.

*** ***** ***

PARTI LIBERAL DU CANADA - Le sénateur Al Graham, président du Parti libéral du Canada a indiqué que les organisateurs libéraux s'affairaient aux préparatifs du congrès politique national du parti qui aura lieu à Ottawa du 24 au 26 février. Les discussions du congrès porteront essentiellement sur la recherche d'un nouveau dynamisme pour l'économie canadienne et sur le problème de l'unité canadienne.

*** ***** ***

LE "AGE AND OPPORTUNITY CENTRE* INC." - a le plaisir d'annoncer aux personnes du troisième âge qu'il est maintenant en mesure de fournir toute information concernant les programmes d'éducation et de récréation, les personnes de ressources, les services d'aide juridique et de counselling, les lieux de rencontre et les services sociaux. Pour plus de renseignements, appeler 947-1276.

*** ***** ***

SAINT-NORBERT - Le comité culturel de Saint-Norbert annonce une série de quatre cours (Parents efficaces - Macramé - Perfectionnement physique - Décoration de gateaux) qui débuteront prochainement. S.V.P. vous inscrire après les messes, dimanche le 29 janvier ou en signalant 269-2374, 269-3730.

*** ***** ***

***Cercle Moliere - On dit que l'argent ne fait pas le bonheur. La course à la fortune peut cependant créer des situations plus drôles les unes que les autres....*c'est le thème de la prochaine pièce du Cercle Molière "Les manigances d'une bru" (ou le millionnaire de Norwood) qui sera présentée du 10 au 18 mars.**

*** ***** ***

EN MATIÈRE D'ÉDUCATION - Les parents n'ont pas un droit absolu sur toutes les questions qui touchent le bien-être de leur enfant. C'est tout au moins l'avis du Secrétaire-général de la "Manitoba Teachers' Society". Monsieur W. Robert Gordon déclare, en particulier, dans un article publié dans l'édition du mois de janvier de la revue officielle de cette association "The Manitoba Teacher" que "les parents ne sont pas infaillibles...et certaines de leurs décisions ne sont pas toujours à l'avantage de leurs enfants. Parfois, ils oublient que les enfants ont des droits qui leurs sont personnels". Dans cet article, il fait également remarquer que des législations, telle la loi sur la fréquentation scolaire, suggèrent entre autre "que les parents n'ont aucunement le droit de priver leurs enfants de services qui sont nécessaires à leur maturité et à leur développement" et de plus, que les enfants ont le droit d'être protégés par l'Etat contre les erreurs de jugement de leurs parents. Ces commentaires de Monsieur Gordon ont été incités par les demandes croissantes de parents et de groupes de parents qui exigent de plus en plus d'avoir un mot à dire dans la conduite des affaires scolaires.

*** ***** ***

AUTOPAC - Plus de 580,000 contrats de renouvellement pour l'assurance des véhicules motorisés ont été envoyés par la poste la semaine dernière aux automobilistes manitobains. C'est ce que vient d'annoncer Monsieur J.O. Dutton, Président et Directeur général de l'Assurance Publique du Manitoba. L'assurance et l'enregistrement 1977 des véhicules expirent le 28 février et dès le 1er mars, les automobilistes manitobains devront afficher dans le coin, en bas et à gauche, de leur plaque d'immatriculation arrière, le timbre de validation 1978 de couleur argent. Le 20 février est la date limite pour les renouvellements par la poste. Monsieur Dutton a également souligné qu'il était très satisfait de pouvoir annoncer aucune augmentation des tarifs d'assurances pour l'année 1978.

*** ***** ***

MEXICO - Les visiteurs au zoo sont si nombreux que les autorités ont décidé d'accorder aux animaux une journée de congé par semaine pour se remettre de leurs émotions. Le lundi sera donc jour de relâche....



CONCOURS DE SCULPTURES SUR GLACE



commandité par

LA CAISSE POPULAIRE de ST-BONIFACE Ltée

$250.00 premier prix

(et le Trophée de la Caisse Populaire de St-Boniface Ltée)

Le concours est ouvert à tous les résidents du Manitoba. Des emplacements spécifiques seront désignés sur le boulevard Provencher pour la construction des sculptures, qui devra être terminée par le 12 février, 1978. Les formules d'inscriptions doivent être soumises avant le 1er février 1978.

Pour plus de détails, composez 233-3460.

Festival du Voyageur

du 12-19 février 1978
ST-BONIFACE, MAN

LA MÉGÈRE APPRIVOISÉE

de
William Shakespeare

adaptation
Charles Bolster

Présentée au
COLLÈGE DE SAINT-BONIFACE
Salle Martial Caron
26, 27 et 28 janvier à 20h30
29 janvier à 14 heures



Prix d'entrée: $3.50 adultes
$2.50 étudiants
et âge d'or

Les billets sont en vente au bureau de réception du CUSB, au CCFM et à la Librairie Landry

LA fm NOUS INFORME

BONSPIEL PROVINCIAL



de la francophonie!

QUAND: 3, 4, 5 février 1978
OÙ: Notre-Dame-de-Lourdes
COÛT: $40.00 par équipe

Participants: Ceci vous donne droit à:

- deux parties;
- la soirée dansante vendredi le 3 février;
- le repas servi vers minuit.

Non-participants:

- $5.00 par personne pour ceux qui veulent assister à la soirée et au repas du vendredi 3 février.

INSCRIPTIONS:
Appelez la Société Franco-Manitobaine au 233-4915 et demandez Anne-Marie.

NE TARDEZ PAS!!! INSCRIVEZ-VOUS MAINTENANT!!!

NOUS VOUS PROMETTONS UNE FIN DE SEMAINE INOUBLIABLE!!

FERMIERS!! DERNIÈRE CHANCE!!

Vous aurez besoin de main d'oeuvre l'été prochain?

La Société s'est engagée à placer 20 stagiaires de France sur des exploitations agricoles manitobaines. Ces jeunes gens auront tous une formation en agriculture en plus d'une expérience pratique.

Le salaire brut minimum sera de $540.00 par mois et l'employeur peut déduire $100.00 (maximum) pour les frais d'hébergement et de nourriture. Le programme s'étendra du 1er mai au 30 octobre, 1978.

La date limite pour faire une demande est le 30 janvier 1978. Pour vous inscrire ou pour plus d'informations, communiquez avec Gilbert, au 233-4915 (à frais virés), 340 boulevard Provencher, Saint-Boniface.

(Frais d'inscription: $40.00)

VOYAGE, GAGNE, APPRENDS

Vingt (maximum) jeunes Franco-Manitobains(es) auront la chance de leur vie de se rendre en France et d'obtenir un emploi chez un agriculteur, au cours de l'été 1978.

Si cela t'intéresse, téléphone à Gilbert (à frais virés) au 233-4915.

DATE LIMITE: le 30 février 1978.

N'oubliez pas le
GRAND RENDEZ-VOUS
des Franco-Manitobains
ASSEMBLÉE ANNUELLE
DE LA S.F.M.
le 9 avril 1978.

moment-ci de dévoiler nos plans d'action. On le fera seulement au fur et à mesure qu'on le jugera nécessaire. Par exemple, pour la stratégie électorale, il est clair qu'on ne donnera pas notre plan avant les élections. C'est tout à fait normal, tous les partis politiques font la même chose.

Et avec les directeurs généraux?

On reprend les même questions afin de voir comment on peut implanter les décisions prises.

Quel sera votre message dans votre discours au colloque culturel?

D'abord, je vais expliquer un peu ce qu'est le document: "Les Héritiers de Lord Durham". Je vais aussi tenter d'expliquer l'importance du rôle des organisations et comités culturels dans le développement d'une communauté francophone dans l'Ouest et combien il est important de s'impliquer pleinement dans toute la discussion nationale.

A ce colloque vous allez sûrement discuter de la crise du C.C.F.M.?

Il faudrait poser la question aux gens qui organisent le colloque, mais à ce que je sache, je n'ai pas vu cette question à l'ordre du jour. Il ne faut pas oublier que je ne suis qu'une personne ressource.

Quel a donc été le rôle de la F.F.H.Q. dans cette crise?

Avant que la F.F.H.Q. s'implique dans une question, il faut qu'elle ait reçu au préalable une demande formelle de la part d'une association provinciale. Donc, avant d'intervenir dans la question du C.C.F.M., nous avons reçu une demande de la S.F.M. voulant que la F.F.H.Q. soutienne les objectifs que s'étaient fixés le conseil d'administration du Centre Culturel Franco-Manitobain. Les objectifs étaient, si je ne me trompe pas, une politique de financement à long terme et un engagement des gouvernements à ce niveau.

Quel geste concret avez-vous fait?

On a demandé à toutes les associations du pays d'appuyer les demandes du Centre en envoyant des télégrammes à M. Sterling Lyon et à M. John Robarts, Secrétaire d'Etat.

Est-ce que la F.F.H.Q. est encore impliquée dans cette crise, et qu'elles sont, selon vous, les prochaines étapes?

On a pas été davantage impliqué, si ce n'est par la publication de ce qu'on a appelé le dossier scandale. "Que les gouvernements montrent leur vraie couleur"! Pour le moment, la F.F.H.Q. n'a plus rien à faire. Il faut que ce soit les manitobains qui décident des stratégies et des actions à entreprendre. Ce n'est pas à la F.F.H.Q. de décider ce qui est bon pour les Franco-Manitobains, elle est avant tout un organisme de support s'il y a demande.

Qu'allez-vous dire dans votre discours au Collège de Saint-Boniface?

Je vais surtout parler de ce que j'appelle "l'assimilation psychologique" et ses effets dévastateurs, en particulier chez la jeunesse. C'est l'assimilation psychologique qui, par exemple, nous fait vivre en "clandestinité". Je vais aussi parler de l'histoire de la brouette qui a été paradée devant la commission Pépin-Robarts, qui à mon avis a démonstré clairement au Canada entier que les jeunes sont prêts à l'action et ne veulent plus s'enfouir dans un mutisme. L'ère de la tranquillité est révolue.

Il y a presque deux ans que la F.F.H.Q. est mise sur pied, pourriez-vous faire un bilan de ce que votre organisme a accompli?

D'abord, un bref historique: il faut se souvenir que la F.F.H.Q. a été créée au moment où la relation avec le Secrétariat d'Etat et les associations provinciales était tendue. Ce que la fédération a tenté de faire depuis un an et demi, c'est de mettre les quelques millions de Francophones hors Québec "sur la carte" pour employer une expression que tout le monde connait. On a réussi surtout par le document "Les Héritiers de Lord Durham" non seulement à faire connaître les Francophones minoritaires, mais à étaler aux yeux de tout le monde, les problèmes des Francophones hors Québec. Les résultats de cela, surtout à Ottawa, au Québec et en Ontario, sont qu'on n'a jamais tant discuté de la question de la minorité francophone hors Québec. Cette question fait les manchettes de la presse tous les jours. Mais plus important, nous avons apporté des éléments de solutions à nos problèmes. Nous sommes présentement au stage où nous en sommes à convaincre les gouvernements, en particulier celui d'Ottawa, à endosser nos recommandations. Ce que nous voulons présentement ce ne sont pas des miettes, des solutions ad hoc, mais un mécanisme permanent. D'ici quatre mois, j'espère qu'Ottawa mettra sur pied une commission permanente du développement de la minorité francophone hors Québec, sur laquelle siègeront des députés, des hauts fonctionnaires, mais également des représentants de la F.F.H.Q. afin d'apporter des solutions véritables et à long terme aux problèmes. On refuse des solutions qui viennent d'une tour d'ivoire. Nous avons indiqué clairement qu'il faut que les gouvernements arrêtent de faire des plans à huis clos. Nous voulons être impliqués dans les discussions.

La F.F.H.Q. a déjà été critiquée comme un organisme qui aime la confrontation?

Ecoutez, le gouvernement fédéral, en particulier, est très défensif. Il ne veut pas trop nous en donner; ainsi toute l'affaire devient très politique. Il nous met toujours dans une position de revendication. Ce sont les politiciens en refusant de nous écouter qui forcent la F.F.H.Q. à être un organisme aggressif. De toute façon, il faut se faire entendre, et il semble qu'à certains moments, seuls les éclats, les bruits, sinon le tonnerre, ouvrent les oreilles et réveillent les sourds.

Des rumeurs veulent que vous quittiez votre poste pour entrer en politique?

J'ai un travail à faire à la Fédération des Francophones Hors Québec et j'ai l'intention de le continuer.

La Liberté considère que cette notion de commission permanente au niveau national ne peut être que favorable aux intérêts de la communauté franco-manitobaine. Elle en suivra donc avec intérêt la mise en place si ce projet devient réalité.

La famille LaRoche en tournée...

La famille LaRoche de Saint-Malo, Manitoba vient de se voir décerner un octroi du Secrétariat d'État qui lui permettra d'entreprendre une tournée d'une trentaine de spectacles en Ontario et dans les provinces Maritimes.

A chaque année le Comité Culturel des Francophones hors Québec invite les artistes Canadiens à présenter un projet. Cette année, la famille LaRoche fut choisie avec trois autres groupes culturels.

La famille LaRoche est composée de neuf membres: Pierre et Carmen les parents; Pierrette 19 ans, Christian 17 ans, Fabien 15 ans, Réjean 14 ans, Joël 12 ans, Stéphane 8 ans et Yanick 2 ans qui se trouve encore trop jeune pour faire partie du groupe.

Tous les membres chantent; Carmen et les enfants jouent le piano qui est d'ailleurs leur accompagnement musical. La clef de leur spectacle est l'harmonie et la diversité avec laquelle chaque soliste présente ses chansons. Leur répertoire assez considérable est composé de chansons franco-canadiennes d'hier et d'aujourd'hui; des chansons qui savent enthousiasmer les jeunes et les moins jeunes. Ils chantent aussi quelques unes de leur propres compositions.

La famille LaRoche a déjà présenté une soixantaine de spectacles ici et là dans la province et s'est aussi mérité quelques prix de concours.

Pierre et Carmen ont su donner le goût de la langue et de la culture à leurs enfants. Quand la famille LaRoche chante elle a la capacité de répandre cette vibration culturelle à son auditoire.

Nos plus sincères félicitations à la famille LaRoche et nos voeux de bon succès les accompagnent dans leur tournée vers l'est.



◄ *Pierre*

Pierre, c'est le précurseur du groupe musical. Ses talents de raconteur et d'imitateur créent une ambiance joviale chez les La Roche.



Carmen ►

Carmen en plus de faire de la couture, de la lecture, de la nourriture etc... trouve le temps d'être calme et patiente. Carmen, c'est une femme qui a la capacité d'être réaliste tout en portant une rêverie au fond des yeux.



◄ *Pierrette (19 ans)*

Pierrette, c'est l'essence du groupe musical, c'est une présence dynamique qui communique son enthousiasme à ses frères. Etudier, enseigner, chanter, organiser, voila une journée typique pour Pierrette.



Christian (17 ans) ►

Le taquin qui affiche un grand calme, qui s'emballe pour toute nouvelle entreprise; voilà l'aîné des garçons, Christian. Au théâtre comme au hockey, il atteint son but.



◄ *Fabien (15 ans)*

Entre deux coups de marteau, au son d'une musique rock, Fabien parvient à dire entre deux bouchées de sandwich: "Laisse mes affaires là, sont ben là!" Jouer au hockey pour le présent, chauffer une voiture pour l'avenir; c'est la vie.



Réjean (14 ans) ►

Réjean est tellement aimable, accueillant qu'il réussit toujours à s'attirer des propositions: "Si tu mêlais le gâteau pour maman; surveille donc Yanick en même temps..." Dans les travaux scolaires comme aux sports, Réjean est un gars appliqué et consciencieux.



◄ *Joel (12 ans)*

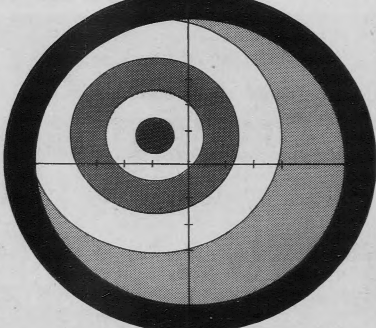
Le petit charmeur, fasciné par le bruit des moteurs, voilà, c'est Joël. Un A+ à l'école, pour Joël c'est une puce. Il travaille le bois, le tissu enfin à peu près tout ce qui lui tombe sous la main, s'amuse à réussir des pirouettes sonores sur l'orgue, ou des bruits de tonnerre à la batterie.



Stéphane (8 ans) ►

Stéphane le bricoleur, fait ce qui lui plaît quant ça lui plaît, même des gâteaux. Il n'aime pas les compliments. Son passe-temps préféré consiste à s'assurer que Yanick n'empiète pas sur son territoire.

Le contrôle des armes à feu: tout le monde n'est pas visé.



Le 1er janvier 1978, de nouvelles dispositions du Code criminel concernant le contrôle des armes à feu entraient en vigueur.

Pour comprendre les motifs qui ont poussé le gouvernement à instaurer un tel programme de contrôle, il faut savoir que l'usage criminel et les abus ont augmenté de façon considérable, de telle sorte que le nombre de pertes de vie causées par le mauvais emploi des armes à feu est devenu inacceptable pour une société qui se respecte. Cependant, la Loi ne vise pas tout le monde. Elle s'adresse aux personnes qui utilisent les armes à feu de manière irresponsable et illégitime. Afin d'enrayer ce problème, les tribunaux disposent désormais de l'autorité nécessaire pour interdire aux criminels et aux personnes dangereuses la possession et l'utilisation d'armes à feu. Les chasseurs et les sportifs qui utilisent leurs armes de façon responsable continueront de le faire en toute liberté. Il en est de même pour les différents groupes autochtones.

On a donc apporté des modifications au Code criminel en poursuivant des objectifs précis: empêcher les personnes ayant une prédisposition à la violence d'avoir accès aux armes à feu, promouvoir l'utilisation responsable des armes à feu et en décourager l'emploi criminel. Voici les points saillants de la législation.

Armes prohibées

La législation donne une liste des armes prohibées, dans laquelle on retrouve les armes à feu sciées, coupées ou modifiées de façon à ce que la longueur du canon soit inférieure à 18 pouces ou que la longueur totale de l'arme soit inférieure à 26 pouces. Les armes automatiques sont aussi des armes prohibées, à moins qu'elles aient été enregistrées par des collectionneurs de bonne foi avant le 1er janvier 1978. Pour obtenir de plus amples détails au sujet des armes prohibées, veuillez communiquer avec le poste de police de votre localité. Cette disposition de la Loi est en vigueur depuis le 1er janvier et elle prévoit une peine d'emprisonnement maximale de 5 ans pour la possession illégale d'armes prohibées.

Armes à autorisation restreinte

Dans la catégorie des armes à autorisation restreinte, on a ajouté les carabines M-1 ainsi que les armes semi-automatiques munies d'un canon de moins de 18 ½ pouces de longueur (moins de 26 pouces de longueur totale, par repliement ou emboîtement), pouvant tirer des munitions à percussion centrale. Ces armes viennent s'ajouter aux pistolets dont l'utilisation est déjà soumise à certaines dispositions du Code criminel. Les propriétaires d'une arme à autorisation restreinte doivent enregistrer leur arme auprès du registraire local d'armes à feu. Pour obtenir la liste des armes à autorisation restreinte, veuillez communiquer avec le poste de police de votre localité.

Utilisation responsable des armes à feu

Le gouvernement fédéral, en collaboration avec les provinces, travaille actuellement à l'élaboration d'un programme éducatif dont l'objectif sera de renseigner les Canadiens sur l'utilisation responsable des armes à feu. On pourra alors donner des indications précises sur le maniement, l'entreposage et le transport des armes à feu et des munitions, le tout dans le but d'éviter des accidents malencontreux. D'autre part, l'utilisation négligente d'une arme à feu constituera une infraction à la Loi.

Sanctions plus sévères

Une personne trouvée coupable d'avoir utilisé une arme à feu lors de la perpétration ou la tentative de perpétration d'un acte criminel, devra purger, dans le cas d'une première infraction, une peine d'emprisonnement d'au moins 1 an et d'au plus 14 ans, obligatoire et consécutive à la peine pour l'acte criminel commis. Pour une infraction subséquente, une peine d'au moins 3 ans et d'au plus 14 ans est prévue. Ces sanctions plus sévères sont introduites dans le but de réduire le nombre d'actes criminels commis au moyen d'armes à feu.

Pouvoirs de perquisition et de saisie

Depuis le 1er janvier, la police peut, sans mandat, faire des perquisitions et saisir les armes à feu dont une personne a la possession, dans des circonstances où il serait difficile d'obtenir un mandat rapidement et où la sécurité d'une personne serait menacée. Les perquisitions et saisies sans mandat ne peuvent être effectuées que dans des situations graves et doivent faire l'objet par la suite d'un rapport présenté à un magistrat.

Pour que cette Loi soit appliquée de façon efficace, le gouvernement fédéral a prévu la participation et la collaboration de tous les corps de police du Canada, ainsi que des principaux groupes et organismes intéressés. On pourra ainsi se procurer tous les renseignements concernant cette Loi auprès de n'importe quelle force policière au Canada. Certaines dispositions de la Loi n'entreront en vigueur que plus tard, comme, par exemple, le système d'autorisation d'acquisition d'armes à feu, qui s'appliquera à compter du 1er janvier 1979.

Cette législation aura pour conséquence de diminuer les pertes de vie imputables directement à l'utilisation d'armes à feu. Il faut toutefois souligner que la grande majorité des propriétaires d'armes à feu qui utilisent leur arme de façon légitime et responsable ne sera pas affectée par la Loi. Ces modifications au Code criminel veulent en effet corriger des abus et non pas restreindre les libertés individuelles.

Cependant, même s'il arrivait que cette législation cause des inconvénients à certaines personnes, nous croyons qu'elle devrait obtenir l'appui de tous les citoyens qui pensent, comme nous, que l'important, c'est la vie.

Pour de plus amples renseignements, prière de communiquer avec le poste de police de votre localité ou le chef provincial des préposés aux armes à feu, ou encore d'écrire à l'adresse suivante:

Le contrôle des armes à feu au Canada,
340 ouest, avenue Laurier,
Ottawa, Ontario K1A 0P8

Le contrôle des armes à feu.

L'important, c'est la vie.



Gouvernement du Canada — Government of Canada
Ministère de la Justice — Department of Justice
Solliciteur général Canada — Solicitor General Canada



Mercredi à 23h05: REFLETS D'UN PAYS
en reprise



Winston Wuttunee

- *en première partie: profil d'un jeune métis: Winston Wuttunee qui, grâce à sa musique, qu'il surnomme la Native Country, fait revivre le passé des Amérindiens.*
- *en seconde partie: reportage sur l'école du Sacré-Coeur qui, sans tambour ni trompette, initie les anglophones à la langue française.*



samedi à 18h00: GÉNIES EN HERBE



Animation:

Pierre D'Auteuil

Réalisation:

Marie Benoist-Martin

C'est au cours d'une lutte tout aussi amicale que serrée que s'affronteront nos jeunes candidats.

Les questions portent sur leurs connaissances générales, mais vous, savez-vous y répondre?



Maurice Auger

Dimanche, à 19h., Maurice Auger et François Savoie mettront l'accent sur

Le Colloque Culturel

qui s'est déroulé à Gimli, les 25-28 janvier.

Ils intervieweront, pour la circonstance Donatien Gaudet et Hubert Gauthier, respectivement Président et Directeur de la Fédération des Francophones hors Québec.

HEBDO

Dans 15 jours...Les Coqueluches seront à Saint-Boniface...l'émission sera réalisée à la salle Pauline Boutal....chaque jour, un thème différent sera développé...les jeunes, les personnes de l'Âge d'Or, les Métis - les billets, pour assister à l'une des émissions, seront bientôt disponibles à CBWFT - 541 avenue Portage.

Lundi à 19h30
DERNIÈRE ÉMISSION DE LA SÉRIE ÉCHOS DE LA RIVIÈRE ROUGE



La quatrième émission de la série ÉCHOS DE LA RIVIERE ROUGE souligne un sentiment particulier et commun à tous les métis franco-canadiens: la superstition. Les vieilles histoires, presque des légendes, recèlent de proverbes et d'images superstitieuses.

Ce sentiment inhérent à tout caractère métis se traduit également dans les chansons et dans la danse.

ÉCHOS DE LA RIVIÈRE ROUGE, une émission signée Marcel Collet, sur une musique de l'orchestre de Marcel Meilleur.

TROIS GRANDS INTERPRÈTES A NOTRE ANTENNE CETTE SEMAINE

Nicole Croisille
A Dimanshowsoir
dimanche à 19h30



Catherine Lara
A Vedettes en Direct
mardi à 20h30

Catherine Lara



Robert Charlebois
Dans Charlebois'Live' De Paris
mercredi à 21h.



DIMENSION "J" vous revient très bientôt...

Laissons Gilles Paquin, assistant à la réalisation, vous en dire davantage.



En me basant sur l'expérience de Marcel Collet, j'ai continué à faire évoluer et à améliorer Dimension J. Un fil conducteur relie toutes les émissions, chacune étant plus électrique que les années passées.



En tant que directeur de plateau, j'ai plus particulièrement insisté sur la spontanéité, le naturel et la sincérité des participants, en leur permettant d'improviser sur un scénario très élaboré (comme Claude Lelouch).



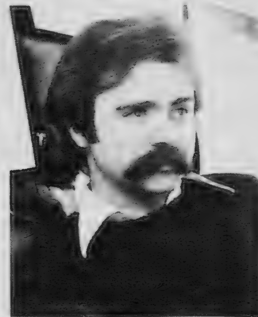
On a voulu sortir du cadre de l'amateurisme; on a fait appel à des professionnels (Ex: Jacques Lemay du Ballet Royal de Winnipeg), de différentes disciplines, qui nous ont apporté leurs idées et leur aide.



On a élargi notre choix. On a été plus ouvert que les années précédentes en donnant leur chance à des débutants, dans une discipline artistique ou sportive, quelque soit leur âge ou leur origine.



Dimension "J" étant une émission unique en son genre, au Canada, j'ai recherché chez les participants, de la tenacité, de l'enthousiasme, du talent et surtout, beaucoup de patience (Dieu sait si j'en manque!)



Dimension J est surtout, je tiens à le souligner, un travail d'équipe. Marcel Collet en est le réalisateur, assisté de Valérie Châtain. J'en suis, le conceptualisateur.

Mais Dimension J, c'est aussi une série de 8 émissions qui seront diffusées dès le 6 février à 19h.

EN DIRECT SUR VOS ECRANS CETTE SEMAINE

CBFT

SAMEDI

28 janvier

9:00 HEIDI
"L'Arrivée à Francfort".
9:30 WICKIE
"Wickie et le loup".
10:00 TEMPOREL
"Le Signe du Cancer".
10:30 JOE LE FUGITIF
"Bon voyage".
11:00 ES-TU D'ACCORD?
11:30 DECLIC
"Les Lignes" (dernière).
12:00 LA SEMAINE PARLEMENTAIRE
13:00 SPORTHEQUE
Compétitions olympiques. "Basketball" (2e de 3).
14:00 FEMME D'AUJOURD'HUI
"Théodore Angelopoulos". Entrevue avec ce réalisateur de films, par Minou Petrowski. - "Evelyne Dubois". Entretien avec la gérante des Grands Ballets canadiens, qui n'est âgée que de 26 ans. Rech.: Jacqueline Lemay. Entr.: Françoise Faucher. - "L'Alaitement maternel". Animatrice: Louise Arcand. Réal.: Robert Séguin.
15:00 CINE-JEUNESSE
A la recherche du paradis. Un petit garçon se voit confier pour quelques minutes la garde d'un chien. Il retourne à la maison avec son nouvel ami et apprend que son frère aîné a décidé de partir à la recherche du paradis (Can. 74).
La Plage du Désert. Documentaire réalisé par Claude Camredon. Au Sahara, au bord de l'Atlantique, un peuple de nomades réussit à survivre de la pêche et de la chasse aux oiseaux (Suisse).
17:00 BAGATELLE
18:00 GENIES EN HERBE
Saint-Pierre Jolys
vs Louis Riel
anim.: Pierre D'Auteuil
Réal.: Marie Benoist-Martin
18:30 TELEJOURNAL
18:35 ICI,AILLEURS
De Toronto. "Le Nord de l'Ontario". Inv.: MM. Frank Miller.
19:00 LA SOIREE DU HOCKEY
Du Forum de Montréal, les Kings de Los Angeles rencontrent les Canadiens.
21:30 LA FEMME BIONIQUE
Avec Lindsay Wagner et Richard Anderson. "Le Sosie bionique" (dernière de 2).
22:30 TELEJOURNAL
22:45 NOUVELLES DU SPORT
23:00 POLITIQUE FEDERALE
Le Parti Conservateur.
23:10 CINEMA
Le Petit Baigneur. Comédie réalisée et interprétée par Robert Dhéry, avec Louis de Funès, Colette Brosset et Andrea Parisy.
1:00 CINE-NUIT
Douze plus un. Comédie réalisée par Nicolas Gessnek, avec Sharon Tate, Orson Welles, Vittorio Gassman, Tim Brooke Taylor et Terry Thomas. Un coiffeur reçoit en héritage 13 chaises de style. L'une des chaises dissimule une fortune (Fr.-It. 70).

DIMANCHE

29 janvier

9:00 TOM ET JERRY
9:30 LES CONTES DE LA RIVE
"Un camion de pompier" (dernière de 2).
9:45 L'EGLISE EN PAPIER
"Le Troisième Voyage de Paul".
10:00 LE JOUR DU SEIGNEUR
De l'église St.-Louis-de-France, à Terrebonne.
11:00 SECOND REGARD
Sous le chêne de Mambré. "Lionel Groulx, l'homme de croyance". 1978 marque le centenaire de la naissance du chanoine Lionel Groulx.
12:00 LA SEMAINE VERTE
Dossier: la forêt vue par le Dr André Lafond.
13:00 D'HIER A DEMAIN
Le Chant de la locomotive. Documentaire réalisé par Helen Jean Rogers. L'histoire du train, ses grands noms, ses grandes dates.
14:00 L'UNIVERS DES SPORTS
Rencontre d'athlétisme de la veille, à Ottawa.
15:30 SPORTHEQUE
"Wimbledon 1977". Demi-finale de tennis chez les femmes, avec Chris Evert et Virginia Wade.
16:30 LE SOLITAIRE DE VILLE-D'AVRAY
Jean Rostand, écrivain, biologiste, moraliste (4e de 6). Jean Rostand et ses idées sur la vérité, la justice, l'éthique, la politique. Ses grands hommes: les chercheurs méconnus.
17:00 CINE-MAGAZINE
17:30 TERRE ET MOISSONS
L'évolution de l'agriculture dans les pays en voie de développement. 4e de 13: "Le Maïs et les plantes vivrières".
18:00 AUX FRONTIERES DU CONNU
L'Origine de l'homme (3e de 4). "Les Outils". L'apparition des premiers outils.
18:30 TELEJOURNAL
18:35 TELESCOPIE
19:00 HEBDO
Réal.: François Savoie
Anim.: Maurice Auger
19:30 LES BEAUX DIMANCHES
Dimanshowsoir. Invitée: Nicole Croisille.
20:30 LES BEAUX DIMANCHES
Adieu Françoise. Pièce de Louis Plamondon, avec Huguette Oligny, Françoise Faucher, Marie-Paule Bernier, Béatrice Picard, Yvette Thuot, Johanne Garneau, Monique Chentrier, Georges Delisle et Daniel Gadouas. Françoise habite Québec depuis 20 ans, ayant quitté la France. Un jour, elle reçoit la visite de son neveu Eric. Des évènements mystérieux surviennent qui laissent croire que quelqu'un essaie de rendre Françoise folle. Réal.: Richard Martin.
22:30 TELEJOURNAL
22:45 SPORT-DIMANCHE
23:00 CINE-CLUB
Konfrontation. Film réalisé par Rolf Lissy, avec Peter Bollag, Gert Haucke et Mariane Kelhan. En 1933, Hitler prend le pouvoir. Un jeune Juif, poussé par la montée du fascisme et de l'antisémitisme, s'enfuit en Suisse. Un jour, il retrouve un ancien compagnon activiste. Les principes fascistes gagnent la Suisse. Hanté par la situation, le jeune homme assassine son ex-collègue (Suisse 74).

LUNDI

30 janvier

8:55 THE SUN RUNNERS
9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
"Je suis né".
9:30 LES ORALIENS
9:45 EN MOUVEMENT
10:00 UNE FENETRE DANS MA TETE
Pout Pout! V'la les autos.
10:15 VIRGINIE
Le nenuphar volant
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
De Trois-Rivières. "Nutrition".
11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
Couture: plastron pour enfant.
11:30 LAUREL ET HARDY
"Nous n'avons pas l'habitude"
12:00 SESAME
12:30 LES COQUELUCHES
12:30 TELEJOURNAL
Lecteur: Géralde Lachance.
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
"Femmes de demain". Entretien avec des jeunes filles des niveaux secondaires III, IV et V qui participent à des exercises de la technique Prodas (Programme de développement affectif et social de l'adolescent).
14:30 CINEMA
Les Révoltés de Tolède. Aventures réalisées par Fernandino Baldi, avec Mark Damon.
16:00 BOBINO
16:30 ALEXANDRE ET LE ROI
"Le Traitre".
17:00 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR REGIONAL
18:30 CE SOIR NATIONAL
19:00 A COMMUNIQUER
19:30 ECHOS DE LA RIVIERE ROUGE
Dernière émission dont le thème sera: "La superstition chez les métis".
20:00 A CAUSE DE MON ONCLE
Luce, Rita et Blanche se retrouvent à l'hôpital pour différentes maladies.
20:30 LE PONT
"Jeux d'hommes" [dernière de 2].
20:30 LE PONT "Jeux d'hommes" (dernière de 2).
21:00 TELE-SELECTION
Angoisse: l'Assassin aux deux visages. Drame réalisé par John Stonway, avec Jan Hendry, Donna Mills, Roody McMillan et Susan Dury. Un misogyne meurtrier s'évade de l'institution psychiatrique où il est détendu. Il a vite fait de reprendre ses activités morbides. Il s'immisce dans l'appartement de son frère jumeau et accepte un rendez-vous destiné à celui-ci (USA).
22:30 TELEJOURNAL
Lecteur: Normand Harvey.
22:55 NOUVELLES DU SPORT
23:05 ARSENE LUPIN
Avec Georges Descrières et Christine Buchegger. Réal.: Jean-Pierre Decourt. "Les Huit Coups de l'horloge". Déguisé en prince russe, Lupin est l'hôte du baron d'Aigleroche à qui il veut subtiliser un précieux livre d'heures.
24:05 CINEMA
Femmes à l'essai. Comédie mettant en vedette Alfredo Landa et Ingrid Garbo. Un homme sur le point de se marier imagine ce qu'auraient pu être ses aventures avec d'autres femmes. Il a peur d'avoir les mêmes problèmes avec sa femme et hésite à dire oui (Esp.)

MARDI

31 janvier

9:15 PASSE-PARTOUT
9:45 EN MOUVEMENT
Labdomen
10:00 YOU HOU
"La Terre" (3e de 3).
10:15 AU JARDIN DE PIERROT
Les Boutons
10:30 magazine-EXPRESS
"L'Art floral".
11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
Cuisine: Cailles au nid
11:30 DOCTEUR SIMON LOCKE
Avec Sam Groom. "Sombre Avenir"
12:00 LE MONDE EN LIBERTE
Les aigles Africains
12:30 LES COQUELUCHES
Réal.: Jean-Paul Leclerc
13:30 TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
"Voyage en France". 19 femmes d'agriculteurs du Québec vont visiter leurs semblables en France. Inv.: Mme Simone Car-Susie Emond, journaliste. - "Les Technique d'auto-défense à Québec"
14:30 CINEMA
Un soupçon de vison (That touch of mink). Comédie réalisée par Delbert Mann, avec Cary Grant, Doris Day, Gig Young.
16:00 BOBINO
16:30 PICOTINE
"Du mystère dans l'air"
17:00 L'HEURE DE POINTE
Chroniques du mardi: les livres.
18:00 CE SOIR- REGIONAL
18:30 CE SOIR - NATIONAL
19:00 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
"Le Fantôme du" (1re de 2).
20:00 GRAND-PAPA
Robert consulte son amie psychiatre concernant les problèmes de sa femme. Réal.: Geneviève Houle.
20:30 VEDETTES EN DIRECT
Invitée: Catherine Lara.
21:00 LES AS
Guy Leclerc veut défendre les employés en grève. Réal.: Madeleine Lafrance.
21:30 TELEMAG
Magazine d'actualité animé par Pierre Nadeau.
22:30 TELEJOURNAL
22:55 NOUVELLES DU SPORT
23:05 RENCONTRES
Le docteur Denis Vasse (1re de 2). Jésuite et prêtre, psychanalyste, il a publié "Le Temps du désir" et "L'Ombilic et la voix". Entrevue: Marcel Brisebois. Réal.: Raymond Beaugrand-Champagne.
23:35 PROPOS ET CONFIDENCES
Louis Seigner se raconte (1re de 4). Réal.: Jean Faucher.
24:05 CINEMA
La Peur aux tripes. Espionnage réalisé par Hal Brady, avec Henry Sylva, Fred Beir et Evelyn Stewart. Un ex-agent secret de la C.I.A. est conduit à la chaise électrique pour trahison. Sa veuve éplorée assiste à la lecture du testament et apprend que son mari avait un frère jumeau (It. 69).

MERCREDI

1 février

9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
"La Sculpture de Cybèle".
9:30 LES ORALIENS
"Le Gros Lot".
9:45 EN MOUVEMENT
"Conditionnement physique général". La vie sédentaire.
10:00 LA BOITE A LETTRES
La lettre "J".
10:15 VIRGINIE
"Pampelune".
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
"Etre parents".
11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
Bricolage: pose et entretien des tuiles.
11:30 MON PAYS, MES AMOURS
"Sept-Iles". Des gens de Sept-Iles nous parlent du phénomène annuel de la pêche aux caplans.
12:00 MINI-FEE
"L'Hélico d'amour".
12:30 LES COQUELUCHES
Réal.: Normand Mathon
13:30 TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Réal.: Lucile Paradis.
14:30 LE TEMPS DE VIVRE
Un groupe d'anciens chauffeurs d'autobus et conducteurs de tramways de la CTCUM.
16:00 BOBINO
16:30 LE GRENIER
17:00 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR REGIONAL
18:30 CE SOIR - NATIONAL
19:00 LES BELLES HISTOIRES DES PAYS D'EN HAUT
"REconnaissance". Aurélie a besoin de cent dollars. Elle écrit à Bidou pour lui emprunter cette somme. Consentira-t-il?
20:00 JAMAIS DEUX SANS TOI
"Le Macramé". Francine et Marie-José mettent sur pied un club de hockey sans violence.
20:30 RETRO-SPEC
Jeu-questionnaire. L'année 1948. Invité: André Cailloux. Sujet: la fondation du Rideau Vert.
21:00 CHARLEBOIS LIVE DE PARIS
Robert Charlebois interprète "Québec love", "Lindbergh", "Punch créole", "Urgence", "Discobole", "Je reviendrai à Montréal", "Mourir de jeunesse", "Conception", "Washichu", "Sur les ailes d'un ange", "Frog song", "Ordinaire" et "Poussières d'étoiles".
22:00 CONSOMMATEURS AVERTIS
Animateur: Simon Durivage.
22:30 TELEJOURNAL
22:55 NOUVELLES DU SPORT
23:05 REFLETS D'UN PAYS
De Winnipeg. "Winston Wuttunee". Un métis, grâce à sa musique, fait revivre le passé des Amérindiens et transmet à ses descendants la fierté de sa race. - "Le Sacré-Coeur". A Winnipeg, une école où les anglophones s'initient au français. Entrevues avec soeur L. Dumesnil, directrice; Mlle Jeannette Martin, enseignante, et M. et Mme Gerald Friesen, parents. Rech. et animatrice: Marjolaine Saint-Pierre. Réal.: Léo Foucault.
24:05 CINEMA
Du côté d'Orouet. Film réalisé par Jacques Rozier, avec Bernard Menez, Patrick Verde, Caroline Cartier, Danièle Croisy et François Guegan. Trois filles en vacances. D'un côté, la mer; de l'autre, des garçons...Les vacances n'ont pas toujours des lendemains qui chantent (Fr. 71)

JEUDI

2 février

9:15 PASSE-PARTOUT
9:45 EN MOUVEMENT
"Troisième âge".
10:00 YOU HOU
Le toucher
10:15 MINUTE MOUMOUTE
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
"La Coupe de viande".
11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
Bricolage: pupitre d'enfant, avec M.J. Lanoix.
11:30 LES ANIMAUX CHEZ EUX
"Hawaii".
12:00 FIFI BRINDACIER
"Les Randonnées de Fifi" (3e).
12:30 LES COQUELUCHES
Réal.: Martin Gaudreau.
13:30 TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Suzanne Vaillancourt interviewe Mlle Nicole Juneau, première femme policier de la Sûreté du Québec. "Laval au féminin".
14:30 CINEMA
Les Cinglés de la guillotine (Carry on Pimpernel). Comédie réalisée par Gerald Thomas, avec Sidney James, Kenneth Williams, Jim Dale et Dany Robin. Un noble anglais tente de sauver des têtes d'aristocrates de la guillotine pendant la Révolution française.
16:00 BOBINO
16:30 GRUJOT ET DELICAT
"Le Départ".
17:00 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR - REGIONAL
18:30 CE SOIR - NATIONAL
19:00 LES PIERRAFEU
Avec les voix de Paul Berval, Claude Michaud, Denise Proulx et Monique Miller. "Le Monstre des étangs de goudron".
19:30 DU TAC AU TAC
"Une décoratrice en or".
20:00 LE TRAVAIL A LA CHAINE
Animateur: Serge Laprade.
20:30 LES GRANDS FILMS
L'Or noir de l'Oklahoma (Oklahoma Crude). Drame réalisé par Stanley Kramer, avec George C. Scott, Faye Dunaway, John Mills et Jack Palance. En 1913, une femme veut exploiter un puits de pétrole situé sur son terrain, malgré les efforts des grosses compagnies pour l'éliminer. Un agent de la Pan-Oklahoma réussit à s'emparer du terrain (USA 73).
22:30 TELEJOURNAL
22:55 NOUVELLES DU SPORT
23:05 CINEMA
L'Intermédiaire. Policier réalisé par Tom Gries, avec Charles Durning, Ronny Cox et Lennis Cole. Des voleurs s'emparent du contenu des coffrets de sûreté d'un hôtel. L'un des bandits approche un ex-journaliste et lui demande de servir d'intermédiaire auprès de la compagnie d'assurance (USA 72).
24:30 CINE-NUIT
Khartoum. Drame réalisé par Basil Dearden, avec Laurence Olivier, Charlton Heston, Richard Johnson et Ralph Richardson. Un homme dirige des fanatiques dans une révolution religieuses. Un général se rend à Khartoum pour évacuer tout le personnel britannique (Brit. 66).

VENDREDI

3 février

9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
"Centour musclé".
9:30 LES ORALIENS
"Au restaurant".
9:45 EN MOUVEMENT
"Conditionnement physique général". Où faire du ski de randonnée?
10:00 TAM-TAM
Les mécanismes logiques de la pensée: "La Sériation".
10:15 VIRGINIE
Bouchon
11:00 LA MANGEAILLE
Présentation de divers produits comestibles des provinces canadiennes. "Les Vins". Prod.: ONU.
11:30 ROBINSON SUISSE
"Un vieux coquin".
12:00 SESAME
12:30 LES COQUELUCHES
Réal.: Michel Gaumont.
13:30 TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
"Théâtre pour enfants".
14:30 LES ATELIERS
De Trois-Rivières. M. Albert Giroux de Ste.-Anne-de-la-Pérade.
15:30 AU JARDIN DE PIERROT
"La Famille Tortue".
15:45 DU SOLEIL A CINQ CENTS
"Le Modèle parfait".
16:00 BOBINO
16:30 LE GUTENBERG
"Le Secrétaire".
17:00 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR - REGIONAL
18:30 CE SOIR - NATIONAL
19:00 MARCUS WELBY, M.D.
"Les Assassins du rêve".
20:00 ALLER-RETOUR
Le tour du lac Leman en auto.
20:30 FORUM
Emission d'information animée par Louis Martin.
21:30 SCENARIO
La télévision du bonheur.
22:00 SCIENCE-REALITE
"La Nutrition". Nos habitudes alimentaires depuis 50 ans et le mode de nutrition dès les premiers mois de la vie du nourrisson. Comment les enfants du préscolaire se nourrissent ou devraient se nourrir. Animateur: Donald Dodier. Réal.: Hélène Robert.
22:30 TELEJOURNAL
22:55 NOUVELLES DU SPORT
23:05 CINEMA
Les Aventures de Rabbi Jacob. Comédie réalisée par Gérard Oury, avec Louis de Funès, Claude Giraud, Suzy Delair et Henry Guybert. En se rendant au mariage de sa fille, un homme d'affaires a un accident de voiture en pleine campagne. Il cherche du secours et tombe sur un groupe d'agents secrets arabes qui viennent d'enlever un chef révolutionnaire. Celui-ci profite de l'occasion pour s'évader et force l'homme d'affaires à l'accompagner. A Orly, les deux hommes empruntent des vêtements de rabbins et sont traités comme tels par des Juifs (Fr. - It. 73).
1:00 CINE-NUIT
La Légion des damnés. Film réalisé par Umberto Lenzi; avec Jack Palance, Robert Hundar, Helmut Schneider et Curd Jurgens. Un colonel anglais est chargé d'une mission-suicide sur la côte normande, en juin 45. Pour l'accompagner. Il désigne une demi-douzaine des plus fortes têtes de l'armée (It. - Esp. - Monaco).

Le village Saint-Pierre-Jolys à l'honneur...



En 1977 le village de Saint-Pierre-Jolys s'est mérité le trophé "Birks Dingwall" décerné au village le plus attrayant du Manitoba. De gauche à droite, première rangée: Arthur Rodrigue et Denis Grégoire; deuxième rangée: Richard Roy, Liguori Gauthier (maire) et Gérald Fontaine.

Lorette

Le 14 janvier dernier eut lieu à Sainte-Anne-des-Chênes le bonspiel annuel des Chevaliers de Colomb de la région. Seize équipes y participèrent. L'équipe d'Isabelle Roch avec Léo Dubois, Marcel Roch et Adèle Dubois fut la championne du tournoi. Le 2e prix alla à l'équipe de Gérald Jeanson avec Irène Sarrasin, Marie Jeanson et Florent Sarrasin.

Au bonspiel des dames tenu les 16, 17 18 et 19 janvier à Dugald, 32 équipes participèrent, dont deux de Lorette. Celle d'Isabel Martens avec Jennie Wright, Heather et Tina, et l'équipe d'Isabelle Roch avec Marie Landry, Lilliane Roy et Loree Kolly.

PRIÈRES DES SECRÉTAIRES

Aidez-moi à avoir une mémoire d'éléphant... ou au moins de trois ans. Faites que, par miracle, je puisse effectuer toutes mes tâches en même temps, répondre à 4 appels téléphoniques à la fois tout en tapant une lettre "qui doit partir ce soir" bien que je sache qu'elle ne sera signée que demain.

Faites que je ne perde pas patience pendant que je cherche les dossiers que je retrouverai plus tard sur le bureau de mon patron. Aidez-moi à comprendre et à suivre les instructions qui me sont données sans aucune explication. Aidez-moi à deviner où est mon patron, ce qu'il est en train de faire et quand il va être de retour.

Quand l'année se termine, donnez-moi le courage de ne pas détruire, quand on me dit de le faire, des archives qui me seront demandées quelques jours plus tard.

De plus, donnez-moi la force de ne pas frémir quand mon patron jure après le sien, quand il raconte des histoires à sa petite amie et ment à son banquier. C'est surtout dans ces circonstances que Votre aide m'est nécessaire.

Aidez-moi à comprendre les messages destinés à mon patron, même si les noms sont imprononçables et les voix inaudibles.

Donnez-moi le don de seconde vue afin que je sache, sans qu'on ait à me le dire, si le visiteur occasionnel de mon patron veut du café, avec ou sans lait, avec ou sans sucre et donnez-moi la grâce et l'aisance d'une hôtesse de l'air lorsque je sers le dit café alors que mon téléphone sonne depuis cinq minutes.

Faites que je ne tombe malade que les jours où mon patron n'a pas besoin de moi, c'est-à-dire jamais.

Et surtout, pardonnez les petits mensonges que parfois je dois dire... de toute façon, ils ne trompent personne!

AMEN

La Page de Bicolo

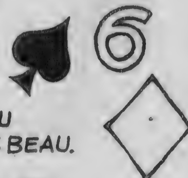
Allô les amis,
Tu as sans doute sorti ton jeu de carte pour les temps froids.
Connais-tu plusieurs jeux?
Bicolo



COMPTINES

1-2-3-4-
J'AI JOUÉ AUX CARTES,
4-3-2-1-
AVEC MON VOISIN,
1-2-3-4-
JE ME SUIS FAIT BATTRE.

PIQUE, PIQUE, PIQUE,
VIVE LE ROI DE PIQUE.



C'EST LE ROI DE CARREAU
LE PLUS FORT ET LE PLUS BEAU.

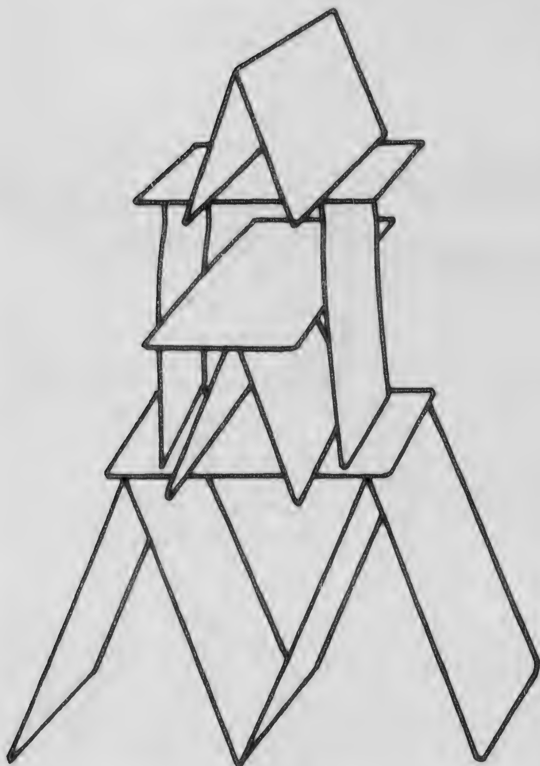


TRÈFLE, TRÈFLE, JOLI ROI,
JE VEUX N'HONORER QUE TOI.

C'EST LE ROI DE COEUR,
LE ROI DE MON COEUR.

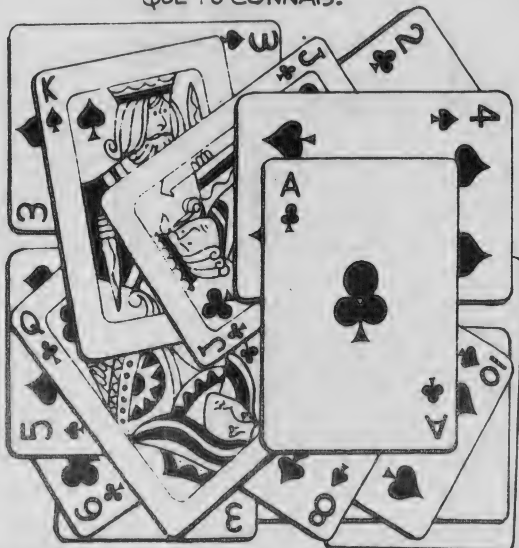


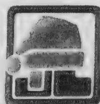
FAIS UN CHÂTEAU DE CARTES



LE JEU DE CARTES

TU CONNAIS LE JEU DE CARTES?
TROUVE LE ROI, LA REINE, LE VALET.
TROUVE LES CHIFFRES QUE TU CONNAIS.





Attention!

N'oublie pas le Concours du Voyageur paru dans ta page du 12 janvier. Il se termine **le 3 février.**



(Photo Lennox Harris)

LA FAMILLE LAROCHE

Très prochainement la famille LaRoche de Saint-Malo, Manitoba nous quittera avec son bagage de chansons pour aller faire une tournée en Ontario et dans les provinces Maritimes.

La famille LaRoche est composée de papa et maman, Pierre et Carmen; Pierrette 19 ans, Christian 17 ans, Fabien 15 ans, Réjean 14 ans, Joël 12 ans, Stéphane 8 ans, et Yanick 2 ans qui se trouve encore trop petit pour participer au groupe. Plusieurs d'entre eux sont membres de mon Club et j'en suis très fier!

Je vous souhaite un beau voyage, du succès et beaucoup de plaisir. Avec vos sourires et vos chansons vous mettrez sûrement la joie dans les coeurs. A votre retour j'espère avoir la chance de causer avec vous pour que vous puissiez me raconter toutes vos aventures.

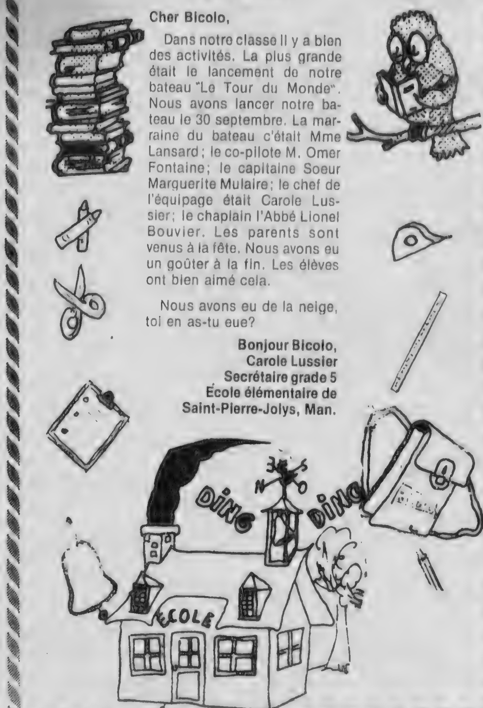
Aurevoir et bonne chanc

Bicolo.

Bicolo salut les membres de son Club

4531 Jean Charles Trudeau, Ile-des-Chênes
4532 Janelle Allard, Saint-Boniface
4533 Collette Allard, Saint-Boniface
4534 Ginette Vincent, Saint-Boniface
4535 Robert Desrosiers, Sainte-Anne
4536 Gilles Belot, Saint-Boniface
4537 Vivianne Léveillé, Saint-Boniface
4538 Lise Léveillé, Saint-Boniface
4539 Alain Grégoire, Saint-Boniface
4540 Christian Dandeneau, Saint-Boniface
4541 Noël Girouard, Sainte-Agathe
4542 André Bellec, Saint-Claude
4543 Daniel St-Godard, Saint-Boniface
4544 Christian Laurencelle, LaBroquerie
4545 Pearl Boyer, Saint-Georges
4546 Joanne Hamilton, Lorette
4547 Darrell Normand, Winnipeg
4548 Gérald Gosselin, Sainte-Anne
4549 Marc Desrosiers, Sainte-Anne
4550 Christian Gauthier, Sainte-Anne

MEMBRE GAGNANT
No 3886 - Joëlle Gillou, 9 ans
47, rue Brébeuf,
Saint-Boniface, Man.



MON ÉCOLE

Cher Bicolo,

Dans notre classe il y a bien des activités. La plus grande était le lancement de notre bateau "Le Tour du Monde". Nous avons lancer notre bateau le 30 septembre. La marraine du bateau c'était Mme Lansard; le co-pilote M. Omer Fontaine; le capitaine Soeur Marguerite Mulaire; le chef de l'équipage était Carole Lussier; le chaplain l'Abbé Lionel Bouvier. Les parents sont venus à la fête. Nous avons eu un goûter à la fin. Les élèves ont bien aimé cela.

Nous avons eu de la neige, toi en as-tu eue?

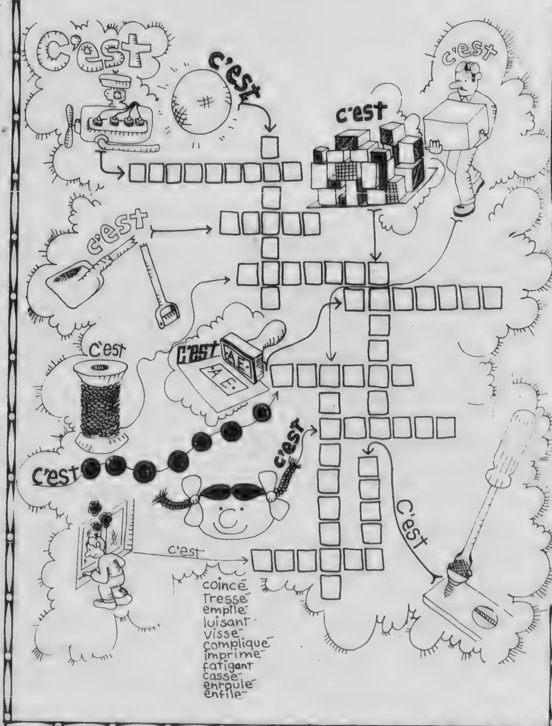
Bonjour Bicolo,
Carole Lussier
Secrétaire grade 5
École élémentaire de
Saint-Pierre-Jolys, Man.

Histoires sans paroles...



DRÔLE DE MOTS CROISÉS

Regarde bien les dessins.
Lis la liste de mots.
Place le bon mot dans les carrés d'après le dessin.





Mme Marthe Deschênes-Smith, native du Manitoba et mère de quatre enfants, vient d'être nommée juge à la Cour de la Citoyenneté du Canada à North Bay, Ont. Parmi les 40 juges de la Citoyenneté, 19 sont des femmes. Ayant reçu son diplôme d'infirmière de l'hôpital Saint-Boniface, Marthe se dirigea vers l'est où elle épousa Richard Smith, député libéral du district de Nipissing, et maintenant retiré. Le district de Mme Deschênes-Smith comprend Cochrane, Kapuskasing au nord, Parry Sound au sud et Sault-Sainte-Marie à l'ouest.

SAVIEZ-VOUS QUE... tout compte fait, le Festival vous propose pas moins de 78 activités diverses pour l'année 1978. Chacune de ces activités, de par sa nature soit historique, culturelle, sportive ou artistique, diffère des 77 autres.

En plus d'assurer à tous quelque chose qui saura leur plaire, la grande variété des activités proposées exige aussi la collaboration d'un nombre impressionnant de groupes, organismes et compagnies.

Plus de 1.500 volontaires aideront nos organismes francophones à coordonner et à assurer la réalisation du Festival, tandis qu'au-delà de 100 commerçants apporteront leur appui en s'offrant comme commanditaires ou en offrant des prix et trophées.

Ces chiffres démontrent bien l'intérêt que suscite le Festival parmi la communauté franco-manitobaine. Tout comme le Festival ne peut survivre et s'épanouir sans votre participation, vous ne pouvez y participer sans aider à la survie et à l'épanouissement de ces compagnies et organismes.

MME MATHILDA LUSSIER

Le 8 janvier, est décédée à l'hôpital de Baldur, Mme Mathilda Lussier (née Lagassé à St.John's, North Dakota, en 1911) épouse de feu Hubert Lussier.

Mme Lussier laisse dans le deuil sa soeur jumelle, Mme Délia Desrochers du Foyer de Notre-Dame-de-Lourdes, et Mme Emélia Turcotte de Washington aux Etats-Unis; sept fils, André de Baldur, Henri et Louis de Saint-Boniface, Arthur de Prince George, C.-B., Amédée de Glenboro, Alexandre et Albert de Belmont; trois filles, Mme Henri Desrochers (Régina) de Saint-Pierre-Jolys, Mme Clément Benjamin (Henriette) et Alexandrine du Centre hospitalier Taché; 51 petits-enfants et 56 arrière-petits-enfants. Elle laisse aussi de nombreux neveux et nièces.

La messe des funérailles fut célébrée par l'abbé Maurice Comeault, curé, et précédée de la récitation du chapelet en l'église de Baldur.

Tu nous a quittés maman pour un monde meilleur
Tu es allée rejoindre papa et les petits anges qui t'ont précédés
Nous te reverrons dans la maison du Père.

REMERCIEMENTS

Les enfants de Mme Lussier désirent remercier toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par assistance aux funérailles, offrandes de messes ou de toute autre façon. Un merci spécial aux dames qui ont servi le goûter. Merci à M. le curé Comeault, et au personnel de l'hôpital pour les bons soins à leur mère.

REMERCIEMENTS

Les frères et soeurs de M. Paul Rioux désirent remercier toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par leur assistance aux prières et aux funérailles, offrandes de messes ou de toute autre façon. Un merci spécial à l'abbé Lionel Bouvier, aux médecins de l'hôpital et son personnel, au choeur de chant et aux dames qui ont servi le goûter après les funérailles.



LA VÉRITÉ

Car si, lorsque nous étions ennemis, nous avons été réconciliés avec Dieu par la mort de son Fils, à plus forte raison, étant réconciliés, serons-nous sauvés par sa vie!
(Romains 5, v. 10).

CHANGEMENTS A LA HAUTE DIRECTION DE LA Banque Canadienne Nationale



M. Louis Hébert *M. Germain Perreault*

La Banque Canadienne Nationale annonce qu'à sa séance tenue immédiatement après l'assemblée des actionnaires, le Conseil d'administration a élu monsieur Louis Hébert président du Conseil jusqu'au 1er mai 1978. Monsieur Louis Hébert, qui a servi la BCN pendant plus de cinquante ans, continuera toutefois de siéger au Conseil comme administrateur.

Monsieur Germain Perreault, qui a été réélu président de la Banque et chef de la Direction, cumulera, à compter du 1er mai prochain, le poste de président du Conseil.

Le Bulletin des Éducateurs Franco-Manitobains

Dans un souci d'information, les E.F.M. tiennent à assurer la communauté et les éducateurs qu'ils continueront à publier leur page mensuelle dans LA LIBERTE. Ils sont sûrs que l'hebdomadaire assurera, comme il a su le faire, sa tâche: informer l'opinion francophone et la mobiliser dans un esprit d'unité.

L'ASSOCIATION DES COMMISSAIRES D'ÉCOLES

C'est en 1917 que l'Association des Commissaires de Langue Française du Manitoba fut fondée en vue de s'assurer d'un mécanisme essentiel pour répondre aux aspirations de la communauté francophone d'alors.

On se souvient qu'à ce moment-là, le gouvernement manitobain mettait en question tout le concepte de l'éducation française et le statut légal de la langue de la minorité officielle. Il s'agissait donc pour les professeurs et les commissaires de se regrouper sous l'égide de l'Association d'Education des Canadiens Français et de s'assurer de la survie de la langue et de la culture au niveau de l'école. Nous demeurons très reconnaissants à nos prédécesseurs qui, grâce à ce regroupement, ont si bien réussi à préserver leur identité francophone, même si l'aspect légal l'interdisait.

Naissance des divisions scolaires

En 1959, le concept des unités divisionnaires s'implante au Manitoba. Même si un effort remarquable s'est manifesté en vue de regrouper nos villages francophones dans une unité scolaire (division scolaire); le contrôle de plusieurs écoles passait aux mains de peu de gens. En plus et sans élaborer davantage, nous savons que la population de nos centres francophones est devenue de plus en plus mixte et hétérogène. Face à cette situation, nos francophones perdaient le contrôle du système éducatif, et leur influence vis-à-vis de l'éducation française était excessivement diminuée. Les associations francophones ainsi que celles des commissaires d'écoles se voyaient impuissantes, face à cette situation et par ce fait même leurs efforts restaient sans effet.

Nouvel Espoir

Avec l'avènement des Bills 59 en 1967 et 113 en 1970, qui redressaient les droits de la langue française comme langue d'enseignement, un éveil s'effectua dans la communauté francophone pour rectifier la situation face à l'assimilation galopante qui sévissait au Manitoba français. Devant cet éveil, plusieurs associations et institution francophones se mirent en branle avec un regain de vigueur en vue de définir les objectifs et de trouver les mécanismes nécessaires à freiner l'assimilation et à maintenir l'identité francophone. L'Association des Commissaires d'Ecoles est une de ces associations qui, face à ce renouveau, doit jouer son rôle en vue de continuer la lutte contre l'assimilation et d'assurer l'épanouissement de la francophonie au Manitoba.

Rôle de l'Association

L'Association depuis les quelques dernières années a participé et participera activement aux débats qui en découlent. L'Association doit aussi assumer ses responsabilités en prenant une certaine initiative. En outre, l'executif est mandaté pour considérer les structures existantes et étudier les modalités qui serviraient mieux les dispositions du Bill 113. L'Association demande qu'elle soit consultée sur toute revision possible de l'Acte Scolaire du Manitoba.

L'Association demande aussi l'appui de tous les contribuables qui ont élu ses membres, leur support dans ses programmes et éventuellement dans ses revendications. Sans l'appui des administrateurs, des professeurs et surtout des parents et des comités de parents, notre travail et nos efforts seront peine perdue. C'est ensemble que nous réussirons. N'hésitez pas aussi à communiquer avec vos commissaires en vue de leur faire connaître vos idées et vos opinions.

Camille LeGal

"SYNTHÈSE, CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS" du SÉMINAIRE des E.F.M.

traitant de l'établissement d'écoles françaises et d'écoles ou programmes d'immersion au Manitoba qui eut lieu à Villa Maria, les 1 et 2 décembre 1977.

SYNTHÈSE

Les participants au séminaire ont identifié les problèmes soulevés par l'établissement de l'école française au Manitoba. La plupart des problèmes se rattachent à des causes diverses telles que: le manque d'information, l'apathie ou même la connaissance de situations difficiles liées à l'implantation de l'école française. D'autres problèmes d'attitudes pourraient être solutionnés par des changements à la loi 113, aux règlements et aux formules de financement.

Plusieurs questions se posent dans l'esprit du public, des politiciens, des éducateurs et des élèves. Le manque de réponses adéquates engendre la méfiance et un blocage vis-à-vis de l'école française.

Quels sont les programmes qui peuvent permettre à un francophone ou un anglophone de devenir bilingue au Manitoba? Qy'est-ce que le programme d'immersion? D'immersion partielle? D'immersion tardive? Que donne le cours minimal de "French"? Qu'est-ce que le programme "B"? L'école française est-elle unilingue française? Les gradués pourront-ils vivre au Manitoba anglais? Ceux qui veulent l'école française sont-ils indépendantistes? Y a-t-il une demande suffisante et les fonds nécessaires pour établir, particulièrement au niveau secondaire et dans les régions rurales, non seulement des classes françaises, mais aussi des écoles françaises qui desserviraient une clientèle homogène, dans une ambiance homogène? La séparation extensive des élèves francophones et anglophones va-t-elle causer des séparations et des conflits douloureux dans la communauté? Y a-t-il une planification suffisante, à court et à long terme, par le ministère et les commissions scolaires, pour établir des objectifs précis, des plans pour un développement rapide et effectif avec des appuis (adéquats) humains et financiers? Y a-t-il une programmation de qualité avec des ouvrages didactiques, proche de la situation manitobaine des professeurs convaincus et bien préparés, et le soutien pédagogique pour que ces écoles soient viables? L'Institut pédagogique a-t-il les ressources nécessaires et une autonomie raisonnable pour répondre rapidement et adéquatement à ces besoins?

On remarque que même chez les E.F.M., il y a des professeurs apathiques et peu informés qui nuisent à l'établissement de l'école française. Encole plus dangereux sont ceux qui détiennent des postes clefs de directeurs d'écoles et de directeurs généraux. D'autres, professeurs actifs et bien orientés, ne reçoivent pas assez de respect professionnel de la part des parents et des autorités scolaires. Certains professeurs anglophones unilingues se voient délégés par les programmes de français et d'immersion et ils combattent donc tout changement.

Même dans les divisions scolaires dites francophones, le nombre d'apathiques est tellement élevé qu'il est très difficile de changer le statu quo. Pour plaire à la masse, les commissaires n'osent pas prendre de décisions importantes.

Le gouvernement - reflétant la majorité anglophone, souvent mal informée, souvent incompréhensive et même quelquefois intolérante - hésite à établir des lois et des règlements garantissant l'école française.

Face aux problèmes d'attitudes, les participants proposent un plan d'attaque à trois paliers. Il s'agit de convaincre les professeurs "tièdes", d'établir une attitude positive chez les élèves et de vendre les idées clefs aux parents pour dominer progressivement les craintes vis-à-vis de l'école française.

On suggère des changements à la loi 113 et à ses règlements. On veut changer la représentativité au comité consultatif, et s'assurer qu'il sera consulté, modifier les conditions nécessaires pour obtenir une classe française et garantir l'école française et ne permettre que la programmation maximale.

A la section 258(8), les participants ont demandé que les sections "a" et "b" soient remplacées par un seul énoncé garantissant la classe française quant il y a demande de la part des parents de 23 élèves. Plusieurs des suppléments à cette section sont proposés. Certains veulent que soient définis les trois programmes permis au Manitoba, le programme de français, le programme d'immersion et le programme d'anglais. Cette section doit définir, selon leur avis, la clientèle, les objectifs linguistiques et culturels, la langue de communication interne et externe et les critères d'admission, et ne doit permettre que la programmation maximale. D'autres suggèrent des formules garantissant une permanence aux classes françaises et à l'école française en prenant les moyennes d'inscriptions par niveaux scolaires plutôt que par années et en demandant que le choix retienne l'enfant pour plusieurs années dans l'un ou l'autre de ces programmes.

Des groupes font une distinction catégorique entre les classes françaises et l'école française. Ils insistent que la section 258(8) doit non seulement garantir la classe française mais doit aussi garantir, automatiquement, sans demande, l'établissement d'une école française quand certains critères sont atteints. Seule l'école française assure l'homogénéité de la clientèle et de l'ambiance française.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Le comité de planification a souligné que le colloque a bien identifié les problèmes face à l'établissement de l'école française et à celui de l'école d'immersion. Ces problèmes sont dû principalement aux attitudes de la part des commissions scolaires, des politiciens, des parents, des élèves et aussi de plusieurs enseignants francophones. Il y a aussi des lacunes sérieuses dans la section 258 de l'acte scolaire et dans les règlements P250-R12 car trop de programmes sont permis et l'école française n'est pas garantie.

Les participants ont exploré les alternatives de solutions à ces problèmes. Même si le temps n'a pas permis un consensus les solutions présises, le contenu des rapports d'ateliers et le ton des discussions suggèrent un appui aux recommandations suivantes:

Que l'éxécutif E.F.M. -

1. étudie attentivement le rapport du colloque, et

2. qu'il établisse un plan d'action très concrèt à court et à long terme afin de changer les attitudes - 1e des enseignants, 2e des parents et des élèves pour faire valoir le bilinguisme, la culture, la langue française, les écoles françaises, et les écoles d'immersion comme véhicules du bilinguisme et de la culture et de la langue françaises, et

3. qu'il prépare un énoncé de principes qui doit être à la base de tout changement à la section 258 de l'acte scolaire et aux règlements P250-R12.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU PAUL RIOUX, du village de Saint-Pierre-Jolys, au Manitoba, retraité.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées au soussigné, Saint-Pierre-Jolys, Manitoba, R0A 1V0 le ou avant le 28 février A.D. 1978.

DATÉ à Saint-Pierre-Jolys, au Manitoba, ce 21e jour du mois de janvier, A.D. 1978.

ARTHUR RODRIGUE
Exécuteur.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU URBAIN CINQ-MARS, du village de Saint-Pierre-Jolys, au Manitoba, fermier retiré, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés Chambre 200, 170 rue Marion, Winnipeg, Manitoba R2H 0T4 le ou avant le 24 février 1978.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 10e jour de janvier 1978.

MARCOUX BÉTOURNAY GUAY
Procureurs de la succession.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU DANIEL ALEXIS CARRIÈRE du bureau de poste de Saint-Pierre-Jolys, au Manitoba, fermier, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, Chambre 200, 170 rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4, le ou avant le 3 mars, A.D. 1978.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 17e jour de janvier A.D. 1978.

MARCOUX BÉTOURNAY & GUAY
Procureurs de la succession.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU JOSEPH ALBERT LAPOINTE, de Transcona, Province de Manitoba, méchanicien.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés chambre 200-170 rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4 le ou avant le 20 février 1978.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 19e jour de janvier 1978.

MARCOUX BÉTOURNAY GUAY
Procureurs de la succession.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU JEANNE ST. AMANT, du village de Saint-Jean-Baptiste, au Manitoba, veuve de Edmond St. Amant, autrefois de la même place, soudeur, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude du soussigné à 25-185 boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 0G4, le ou avant le 21e jour de février, A.D. 1978.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 16e jour de janvier, A.D. 1978.

F.R. AVANTHAY
Procureur de la succession

N'oubliez pas le GRAND RENDEZ-VOUS des Franco-Manitobains ASSEMBLÉE ANNUELLE DE LA S.F.M. le 9 avril 1978.

PETITES ANNONCES

LA LIBERTÉ accepte pour publication des "petites annonces" au tarif de 10 sous du mot (minimum $3.50) pour une première insertion, et 9 sous du mot (minimum $3.) pour la répétition de l'annonce. Ces annonces doivent nous parvenir au plus tard le vendredi avant la date de parution du journal.

à vendre

A VENDRE - SAINT-BONIFACE - Maison idéale pour jeune couple, ou propriété de revenu. Nouvellement décorée. Bien située. Grand lot. Prix raisonnable à $29,900. Pour plus de renseignements composez 233-5357 ou 222-2896.
34-40-JNO

A VENDRE - Familiale Astre GT 1974 à 4 vitesses. 7 pneus. Nouveau moteur marquant 18,000 milles. Impecable. Composer 257-4548 après 17 heures.
39-78-JNO

À VENDRE - PARC WINDSOR - Bungalow de 3 chambres à coucher. Salle de récréation et chambre supplémentaire au soubassement. 2 salles de bains. Garage. Composer 256-0485.
39-73-JNO

À louer

A LOUER - RUE DES MEURONS - Maison de 2 chambres à coucher nouvellement décorée. Composer 247-7251 ou 257-2570.
39-79-39 C

A LOUER - SAINT-BONIFACE - Appartement meublé d'une chambre à coucher. Très propre. Convenable pour personne seule ou couple. Entrée privée. Pas de stationnement. $175.00 par mois. Libre le 1er février. Composer 247-3825 ou 233-3221.
36-53-JNO

A LOUER - Maison motorisée de 20 pieds. Appeler R. Rivard 253-2335.
35-59-JNO

Divers

JEUNE HOMME cherche chambre et pension à Saint-Boniface, près Centre Ville de Winnipeg. Composez 786-2640 après 6 heures et demandez Gilles.
39-80-39 C

GARDERIE DE BAMBINS pour enfants de 2 à 5 ans. Subventionnée par le gouvernement. Pour plus de renseignements, composer 247-8660 le jour, ou 257-5691 le soir. 197 rue Kitson.
32-10-JNO

GAGNEZ DES $$$ (temps partiel)
Vente facile de bas-culottes, collants, bas pour hommes et enfants, sous-vêtements hommes et dames. Obtenez catalogue gratuitement. Agissez dès maintenant. Nycole Hosiery, C.P. 252 - 580 Bertrand, Ste-Julie, Qué. JOL 2C0.
39-74-42 C

VOUS DÉSIREZ PENSION à Saint-Boniface pour jeune fille étudiante??? Pour renseignements, adressez-vous à: 210, rue Masson, St-Boniface, Man. R2H 0H4. Tél.: 233-3114.
381.-72-29 C

INFORMATION D'EMPLOI - Pour l'Europe, l'Afrique, l'Asie, l'Australie, l'Alaska. Pipeline, homme ou femme, tous les métiers. Ecrire à B.P. 274, Station N., Montréal, Qué. H2X 3M4.
30-12B-39 C

JE DÉSIRE GARDIENNE AVEC EXPÉRIENCE pour prendre soin de 2 enfants chez-moi, 2 ou 3 jours par semaine, dans les environs de Southdale. Composer 257-1140.
39-75-JNO

Assureurs

Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES - IMMEUBLES - HYPOTHÈQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIÉTÉS
100, édifice Paris – Téléphone: 943-5408 – Winnipeg 2

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél.: 233-4051
CIS Pour tout service d'assurances FEU VIE MALADIE AUTOPAC

233-7760 AUTOPAC 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, boul. Provencher, St-Boniface (6), Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions – Bateaux – Tours – Trains

Avocats-Notaires

LAURIER RÉGNIER
AVOCAT et NOTAIRE
304, édifice Avenue
265, avenue Portage
Winnipeg
R3B 2B2
Bureau: tél.: 942-3924

François Avanthay
LL. B.
Avocat et Notaire
25-185, boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
Téléphone: 233-5029

LAURENT-J. ROY
Avocat et notaire - Tél.: 956-1060
MONK, GOODWIN & COMPANY
500, Edifice Canada Trust - 232 avenue Portage
WINNIPEG

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX, C.R.
R.L. BÉTOURNAY
R. GUAY
D. LABOSSIÈRE
BERNARD J. RODRIGUE
200-170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0T4
(204) 233-8901

TEFFAINE, MONNIN & HOGUE
AVOCATS ET NOTAIRES
R.-E. TEFFAINE, C.R., M. MONNIN,
A.-J. HOGUE, L. TEILLET
201-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0G4
Téléphone: 233-1426

Chiropracteurs

Lundi au vendredi 9h à 21h; samedi 9h à 13h.
Rendez-vous Tél.: 433-7256
CENTRE CHIROPRATIQUE SAINT-PIERRE-JOLYS
Rue Jolys Est
Saint-Pierre, Manitoba
R0A 1V0
Chiropraticiens:
Roland-E. Bohémier, D.C.
Garry Specht, D.C.

Rendez-vous Tél.: 233-3060
CENTRE CHIROPRACTIQUE PROVENCHER
154, boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0G3
CHIROPRACTICIENS:
Gilbert-E. Bohémier, D.C.
Wayne A.G. Longstaffe, B.S., D.C.

DR HENRI L. MARCOUX
chiropracticien
Heures de bureau: 9h a.m. à 12h30 - 1h30 à 5h30 p.m.
Téléphone: 452-9803
226, chemin Saint Mary's
Saint-Boniface, Manitoba

Comptables

FOREST GUENETTE CHAPUT
comptables agréés
262, rue Marion
Saint-Boniface, R2H 0T7
Téléphone: 233-8593

Divers

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, Provencher, St-Boniface
R2H 0G2
TÉLÉPHONE: 247-3319

MARION RUBBER STAMP
169, rue Marion,
Saint-Boniface
Tél.: 233-2211
Tampons pour tous usages

Ferblantiers

LSM
LAFRENIERE
Sheet Metal Ltd.
Chauffage Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville
St-Boniface
R2H 2T4
Téléphone: 233-7946

Air conditonné
Gouttières
Ferblanterie
Ventilation
ROSSIGNON
SHEET METAL & HEATING
491, ch. Ste-Anne
Saint-Vital
R2H 0T1
Tél.: 257-2921
René André 256-3340

Optométristes

Dr E.M. FINKLEMAN
et
Dr S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208, Avenue Building
265, av. Portage
Winnipeg, Tél.: 942-2496
Examen de la vue
et
Lunettes ajustées

Dr. R.J. Lecker, optométriste
Dr. M.N. Lecker, optométriste
Examen de la vue
James Shaen LTD.
2e étage, édifice Hurtig
264, avenue Portage
R3C-0B6
Tél.: 943-6628

Dr. R.J. STANNERS
Optométriste
Examen de la vue
139, boul. Provencher
AU REZ DE-CHAUSSEE
Tél.: 233-3889
R2H 0G2

Transports

PIERRE J. BEAUDRY, Prop.
PUTT'S TRANSFER

85 DES MEURONS
ST-BONIFACE 6, MAN.
Téléphone: 233-6327

Service général de déménagement, messageries, etc.

Rolly's Transfer CO. LTD.
Gérant:
Rolly Painchaud
Tél.: 256-5869

Municipalité Rurale de De Salaberry

Le conseil de la Municipalité Rurale de De Salaberry recevra les demandes pour une personne intéressée à acquérir les connaissances suffisantes pour devenir Secrétaire-trésorier quand le secrétaire-trésorier actuel prendra sa retraite en 1983.

***Salaire:** selon les qualifications*

Conditions requises:

a] être bilingue

b] prendre le cours de secrétaire-trésorier à l'Université du Manitoba [par correspondance]

c] dactylographie 40 mots à la minute ou acquérir la capacité nécessaire

Les demandes scellées seront acceptées jusqu'à midi le 13 février 1978.

Adresse:
Conseil
Municipalité Rurale de De Salaberry
Saint-Pierre-Jolys, Manitoba
R0A 1V0

Aucune ou toutes demandes ne seront pas nécessairement acceptées.

La Commission Scolaire de la Rivière Rouge demande

un/une candidat(e) au poste de professeur qualifié pour

enseigner en français toutes les matières en 2e année, à partir du 1er avril jusqu'à la fin de juin 1978.

Faites parvenir votre demande à

M. Louis R. Gosselin
Surintendant
Division Scolaire de la Rivière Rouge No. 17
Casier Postal No. 219
Saint-Pierre, Manitoba
R0A 1V0

Vous voulez oublier l'inflation?
..... vous libérer de vos dettes?

Engagez-vous dans un commerce à temps partiel. Grandes possibilités d'avenir.

Renseignements:

ENTREPRISE S.A.M.

Tél.:

247-9124

COMMERCE À VENDRE

Garage avec agence Ford - Mercury.
Bon chiffre d'affaires
Prix raisonnable
Tél.: 379-2021, rés. 379-2360 ou 379-2367

St. Claude Garage Ltd.
Saint-Claude, Manitoba

Nous vous offrons une carrière nouvelle



Blake Beardsley

Le domaine de l'immobilier en est un extrêmement intéressant et payant.

Oldfield, Kirby & Gardner est certainement la maison qui peut le plus vous aider à vous y spécialiser, par son programme de formation qui utilise des méthodes audio-visuelles.

M. Beardsley s'offre à vous présenter à la maison **O.K. and G.** et à son équipe, au 28 du boulevard Lakewood. Nous ne serions pas surpris que vous vouliez vous joindre à nous.

Appelez-moi au téléphone:

Résidence: 283-7630
Bureau: 257-3366

Oldfield Kirby & Gardner



Succursale de Winnipeg est, 28, Lakewood Saint-Boniface

Intégrité et service, depuis 1881



CLAUDE BOUCHARD

BOUCHARD REALTY

433-7502

Saint-Pierre-Jolys



$32,000
SAINT-PIERRE - Beau petit bungalow de 3 chambres à coucher, cave à la grandeur, tapis mur à mur. Chauffé au gaz.



SAINT-MALO - Nouvelle maison de 2,000 pieds carrés, foyer ouvert, 3 chambres à coucher, garage attenant. Sur beau lot boisé à 2 minutes de la plage. Cette maison est de toute beauté.



BELLE PETITE FERME de 9 acres avec petite étable et poulailler. A ½ mille du Centre de Saint-Pierre.

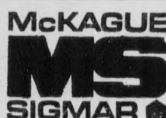
SAINT-MALO - Bonne maison de revenu sur beau grand lot. Garage.

NOUS AVONS DE BEAUX LOTS dans le village de Saint-Pierre et les alentours. A prix très raisonnable.

honor REAL ESTATE

220, ch. St-Mary's, Saint-Vital. Tél.: 284-4911

Maurice Peloquin	[Rés.: 257-5691]
Ron J. Lecuyer	[Rés.: 233-7496]
Gerry Rochon	[Rés.: 257-1182]
Helene Lemoine	[Rés.: 256-3091]
Aurèle (Al) Lemoine	[Rés.: 256-3091]



257-4206

Robert Arnal
Rés.: 253-2217

1060, ch. Ste-Marie, St-Vital

IMMEUBLE - 4 APPARTEMENTS **$39,900**
Situé sur l'avenue de la Cathédrale à Saint-Boniface, ce petit immeuble-appartements est très bien entretenu et les appartements se louent très facilement. Revenu mensuel total: $520.00 présentement.

SAINT-PIERRE **$27,900**
Cette maison de revenu plus ancienne et très bien entretenue est située au centre du village sur un grand lot. Revenu actuel: $240.00 par mois.

McKAGUE SIGMAR REALTY

Centre Southdale — 256-4356

SAINT-VITAL - Bonne maison pour jeune couple. 2 chambres à coucher. Très propre. Près école et transport. Beau lot. Garage pour 2 voitures. Pour plus de renseignements appelez R. Lejeune au 256-8793.

SAINT-CLAUDE $49,900
Bâtiments commerciaux d'audelà de 4,000 pieds carrés. Servait autrefois comme manufacture de maison-roulotte. En très bon état. Une heure de Winnipeg seulement. Possession immédiate. Robert Fillion 257-2753 ou Léo Grouette 257-2363.

SAINT-VITAL - Maison de 2 chambres à coucher. $26,900. Appelez Roland 247-6050.

MAISON DE 4 CHAMBRES à coucher, foyer ouvert, garage double attenant. Appelez Roland 247-6050.

OTTERBURNE - Aimeriez-vous vous retirer dans un petit village confortable? Bungalow de 3 chambres à coucher, cuisine moderne, soubassement complet. Grand lot sur rivière Aux Rats. Appelez Paul Godin, rés. 247-5497; bur. 256-4356.

SAINT-VITAL - Lot vacant - 45' x 97'. $13,900 seulement. Léo Grouette 257-2363.

SAINT-BONIFACE $31,900
Bungalow de 2 chambres à coucher. Fenêtres toute saison. Chambre supplémentaire et salle de récréation au sous-sol. Bien entretenu. Bon garage isolé. Pour visiter appelez Robert Fillion 257-2753 ou 256-4356.

LOT POUR CONSTRUCTION - Bon choix. A différents endroits - à 15 minutes de la ville - 2 acres, 5 acres et 30 acres - au prix de $12,500 à $38,900. Appelez Renel 256-4356, ou 943-8889 code 280 et laisser le message.

NOUVELLES MAISONS A ILE-DES-CHENES - Construction extérieure 2 x6, isolation R 20 dans les murs, R 30 au plafond, chauffage électrique, soubassement complet, grand lot. Prix variant de $46,900 à $72,900. Renel 256-4356, ou 943-8889 code 280 et laisser le message.

LORETTE $49,900 - 2.7 acres - Bungalow de 2 ans. Cuisine "Island". En parfait état. Le propriétaire doit vendre immédiatement. Appelez Renel 256-4356, ou 943-8889 code 280 et laisser le message.



Marquis Realty

365, rue Desautels, près Des Meurons, — 233-7963

$25,900 **OFFRES**
Maison pour jeune couple, 3 chambres à coucher et soubassement complet. Lot de 45 x 215 paysagé. Appelez Ron Wall 233-7963 ou 257-3961.

REDÉCOREE

$35,900 **OFFRES**
Saint-Vital - 3 chambres à coucher, salle de bain de 4 pièces, grande cuisine avec "planter" en bois naturel. Une belle maison qui mérite d'être visitée. Appelez Ron Wall 233-7963 ou 257-3961.

"GRAND LOT" "OFFRES" "GRANDE CUISINE"
Lot de 50 x 194.5 bien boisé. Soubassement à la grandeur, 2 chambres à coucher au 1er étage, 3 chambres à coucher au soubassement. Garage, allée de voiture en béton. Cour en partie clôturée. Le lot pourrait être subdivisé. Appelez Ron Wall au 233-7963 ou 257-3961.

ECOLES - MAGASINS - OFFRES?

Maison située sur un lot immense à Saint-Vital. 2 chambres à coucher, soubassement complet, fenêtres coulissantes en vinyl, grand garage. Maison bien entretenue. Appelez Ron Wall au 233-7963 ou 257-3961.

SAINT-VITAL **AV. ARDEN**
Bungalow avec devanture en brique. 3 chambres à coucher et plus, cuisine genre "island" avec poêle et four encastrés, 2 plomberies complètes, grande salle familiale avec bar et évier. Lot de 60", allée de voiture de côté, cour arrière complètement clôturée. Près du "Dakota Shopping Centre". Appelez Ray Lavigne au 233-7963.

NOUS SOMMES ICI POUR VOUS SERVIR
233-7963, 24 heures par jour

METRO AGENCIES LTD

294, rue Marion, St-Boniface, tél.: 233-0182
Nap et Bernice Gagnon - Rés.: 233-3510
Ron Gagnon - Rés.: 233-8498



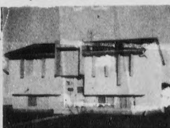
$42,500
NORWOOD - Bungalow de 2 chambres à coucher avec 2 salles de bains. Salle de récréation et chambre supplémentaire au soubassement. Garage. Situé sur un beau lot de 50 pieds.



$52,000
PARC WINDSOR - JOLI "split-level" de 3 chambres à coucher, cuisine avec "dinette". Salle de récréation avec foyer électrique, chambre supplémentaire et salle de toilette de 2 morceaux au soubassement. En très bon état. Hypothèque à 6 3 4%.

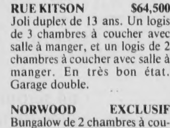


$49,900
NORWOOD - 50 Hemlock - 1½ étage, 4 chambres à coucher. Salle de récréation et chambre supplémentaire au soubassement. Garage. Endroit très tranquille.



$64,500
SOUTHDALE - Beau "bi-level" de 5 ans. 4 chambres à coucher, salle à manger, 2 salles de bains, salle de récréation. Garage. Très propre.

RUE KITSON **$64,500**
Joli duplex de 13 ans. Un logis de 3 chambres à coucher avec salle à manger, et un logis de 2 chambres à coucher avec salle à manger. En très bon état. Garage double.



NORWOOD **EXCLUSIF**
Bungalow de 2 chambres à coucher avec "dinette". Chambre supplémentaire au soubassement. En très bon état. Garage. On demande $33,000.



RUE DES MEURONS 32,000
Belle grosse maison de famille avec grande cuisine, 2 salles de bains, salle à manger, ainsi que sauna et douche au soubassement.

PROPRIETE DE COMMERCE SUR LA RUE MARION - 1,800 pieds carrés, zoné C-1. Bâtisse construite en blocs de ciment.




LE FESTIVAL DU VOYAGEUR
présente
les candidates au concours de la Reine 1978


Mlle Club des Hommes d'Affaires
Gisèle Fredette


Mlle Supercrete
Ginette Trudel


Mlle Club LaVérendrye
Gisèle Leclerc


Mlle Assurance A. Desaulniers
Louise Meissner


Mlle Saint-Boniface School of Nursing
Gisèle Nabon


Mlle Radio-Canada
Lina Bohémier


Mlle Productions Jolly
Doreen Dumas


Mlle Marion Esso
Rosanne Fouasse


Mlle Village Canadien Coop
Nola Fouillard


Mlle Norwood Hotel
Rose-Marie Fiola


Mlle Western Paint
Rachel Buissé


Mlle Couture Motors
Lorraine Courcelles


Mlle Épicerie St-Boniface
Monique Raimbault


Mlle White's Foods
Gisèle Dandeneau


Mlle A.U.C.S.B.
Roxanne Stanners


Mlle Niakwa Travel Lodge
Micheline Roy


Mlle Brigade de la Rivière Rouge
Paulette Landry


Mlle Banque Royale
Priscilla Braconnier


Mlle Point West Aviation
Monelle Tétrault


Mlle Grubee's International
Monique Forest

LA SOIRÉE SOCIALE

où seront choisies les 10 finalistes aura lieu le 28 janvier, au Centre Culturel.


Mlle S.F.M.
Sylvie Sarrasin

LE COURONNEMENT

aura lieu dimanche, le 12 février, à la salle du Centenaire, 555, rue Main.